



Bulletin Officiel

N° 5092 Mardi 26 Avril 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE NOMINATION DE NOUVEAUX DIRIGEANTS-INTERMEDIAIRES EN BOURSE 2

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE LEASING 2

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA - 3-5

SFBT 6-7

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - 8

ASSEMBLES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

EURO-CYCLES – AGO -- 9

EURO-CYCLES – AGE -- 10

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV – AGO - 10

ARTES – AGE - 11

ARTES – AGO - 11

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV – AGO - 12

OFFICE PLAST – AGO - 12

TUNISAIR – AGO - 13

TUNISAIR – AGE - 13

BEST LEASE – AGO - 14

GIF FILTER – AGO - 15

PROJET DE RESOLUTIONS

EURO-CYCLES 16-17

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SFBT 18

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-1 » 19-23

COURBE DES TAUX

24

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

25-26

ANNEXE I

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- GIF FILTER
- STAR

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- FCP VALEURS CEA
- AIRLINES FCP VALEURS CEA

AVIS DU CMF

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّه في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 جديد من الأمر عدد 1678 لسنة 2007 المؤرخ في 5 جويلية 2007 المنقح والمتمم للأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في غرة نوفمبر 1999 المتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، قرّر مجلس هيئة السوق المالية خلال جلسته المنعقدة بتاريخ 21 أبريل 2016 الموافقة على تعيين كل من:

- السيد حسين طراد كرئيس مجلس إدارة جديد لدى شركة وسيط STB Finance بالبورصة لدى مجمع الشركة التونسية للبنك.
- و السيد سفيان الهمامي كمدير عام جديد لدى شركة الوساطة بالبورصة "أكسيس رأس المال للوساطة".

2016 - AC - 163

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Leasing

Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing SA s'est réuni le mardi 26 avril 2016, a passé en revue l'activité du groupe relative à l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2015.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 694 592 385 DT et un Résultat Net de 9 499 371 DT.

Les états financiers consolidés font apparaître un total Bilan de 1 704 852 723 DT et un Résultat Net de 14 187 916 DT.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le mardi 7 juin 2016 à 10h00 au siège de la société et de lui proposer la distribution d'un dividende de 1 Dinar par action, soit un Yield de 5,95%.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-**

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

(unité : en 1000 DT)

LIBELLES	1er Trimestre 2016	1er Trimestre 2015	au 31.03.2016	au 31.03.2015	au 31.12.2015
				**	
<u>1- Produits d'exploitation bancaire</u>	<u>152 335</u>	<u>153 449</u>	<u>152 335</u>	<u>153 449</u>	<u>631 957</u>
a- Intérêts **	120 262	129 522	120 262	129 522	515 997
b- Commissions en produits	15 150	11 995	15 150	11 995	55 989
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	9 790	5 881	9 790	5 881	30 753
d- Revenus du portefeuille d'investissement	7 133	6 051	7 133	6 051	29 218
<u>2- Charges d'exploitation bancaire</u>	<u>68 583</u>	<u>68 075</u>	<u>68 583</u>	<u>68 075</u>	<u>284 457</u>
a- Intérêts encourus	68 227	67 772	68 227	67 772	281 977
b- Commissions encourues	356	303	356	303	2 480
<u>3- Produit net bancaire</u>	<u>83 752</u>	<u>85 374</u>	<u>83 752</u>	<u>85 374</u>	<u>347 500</u>
<u>4- Autres produits d'exploitation</u>	<u>137</u>	<u>160</u>	<u>137</u>	<u>160</u>	<u>980</u>
<u>5- Charges opératoires, dont :</u>	<u>47 720</u>	<u>43 544</u>	<u>47 720</u>	<u>43 544</u>	<u>195 492</u>
a- Frais du personnel	38 993	35 445	38 993	35 445	159 213
b- Charges Générales d'exploitation	7 111	6 886	7 111	6 886	30 948
<u>6- Structure du portefeuille</u>			<u>1 124 523</u>	<u>776 483</u>	<u>993 448</u>
a- Portefeuille titres-commercial			528 413	243 917	402 722
b- Portefeuille d'investissement			596 110	532 566	590 726
<u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u>			<u>6 731 671</u>	<u>7 181 511</u>	<u>7 081 801</u>
<u>8- Encours des dépôts, dont :</u>			<u>6 085 583</u>	<u>6 015 290</u>	<u>6 232 045</u>
a- Dépôts à vue			1 612 090	1 664 861	1 687 396
b- Dépôts d'épargne			2 141 438	2 079 838	2 123 375
<u>9- Emprunts et ressources spéciales</u>			<u>297 662</u>	<u>372 956</u>	<u>300 522</u>
<u>10- Capitaux Propres *</u>			<u>622 145</u>	<u>609 857</u>	<u>610 917</u>

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres 2015 rectifiés pour les besoins de comparabilité

- Suite -

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2016

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2016 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

- Suite -

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2015 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2016 et au 31.03.2015 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2016

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **6.732** millions de dinars au 31.03.2016 contre **7.182** millions de dinars au 31.03.2015, enregistrant ainsi une diminution de **6,3%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2015 et Mars 2016 une augmentation de **70** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **1,2%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **152** millions de dinars au 31.03.2016 contre **153** millions de dinars au 31.03.2015, enregistrant une légère diminution de **1** millions de dinars, soit un taux de régression de **0,7%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par contre, enregistré une légère augmentation de **0,5** millions de dinars, en passant de **68** millions de dinars au 31.03.2015 à **68,5** millions de dinars au 31.03.2016, soit un taux d'accroissement de **0,7%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **84** millions de dinars au 31.03.2016 contre **85** millions de dinars au 31.03.2015, enregistrant ainsi une diminution de **1,9%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **9,6%** entre Mars 2015 et Mars 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082 Tunis

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016

		1° T 2016	1° T 2015	EXERCICE 2015*
CHIFFRES D'AFFAIRES : (En millimes)	BOISSONS GAZEUSES LOCALES	28 681 154 922	21 351 838 573	146 034 997 983
	BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	3 996 030 250	6 755 173 762	30 260 725 903
	BIERE LOCALE	71 046 661 597	26 205 882 337	115 837 153 083
	BIERE A L'EXPORT	325 150 320	795 164 016	3 030 846 950
	AUTRES	4 704 597 883	5 964 219 555	27 847 445 024
			108 753 594 972	61 072 278 243
VENTES : (EN HL)	BOISSONS GAZEUSES	376 368	344 874	2 246 261
	BIERE	362 097	415 152	1 643 880
PRODUCTIONS : (EN HL)	BOISSONS GAZEUSES	252 249	271 109	1 768 178
	BIERE	365 135	434 217	1 718 489
INVESTISSEMENTS : (En millimes)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	145 874 979	75 711 641	509 262 253
	TERRAINS			
	GENIE CIVIL	458 306 309	131 078 491	1 096 032 551
	MATERIELS	1 292 166 118	1 672 695 241	22 999 596 018
	EMBALLAGES	1 738 890 450	525 727 716	7 097 747 798
		3 635 237 856	2 405 213 089	31 702 638 620
ENDETTEMENTS : (En millimes)	CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	0	1 633 534 503	0
	CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	1 226 091 953	1 218 571 606	1 633 534 503
	SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	68 406 324 007	3 313 026 711	62 318 068 338

* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire au 14/04/2016

**Compte tenu de la loi des finances pour l'année 2016 et afin d'éviter les pertes de la taxe sur les freintes, un accord a été conclu entre la SFBT et sa filiale la SEABG pour que la fabrication des boites soit sous-traitée par la SEABG, moyennant un prix de sous-traitance. Ainsi le chiffre d'affaires de la bière ne représente pas seulement le prix du vrac mais celui des boites remplies par la SEABG.

- Suite -

INDICATEURS FINANCIERS DU 1 T 2016

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du premier trimestre 2016 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses est passé de : 21 351 839 dinars à 28 681 155 dinars soit une augmentation de : 34,33%.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a atteint : 3 996 030 dinars.
- **Compte tenu de la loi des finances pour l'année 2016 et afin d'éviter les pertes de la taxe sur les freintes, un accord a été conclu entre la SFBT et sa filiale la SEABG pour que la fabrication des boites soit sous-traitée par la SEABG, moyennant un prix de sous-traitance. Ainsi le chiffre d'affaires de la bière ne représente pas seulement le prix du vrac mais celui des boites remplies par la SEABG.
- Le chiffre d'affaires à l'export de la bière a atteint un chiffre de : 325 150 dinars.

3) VENTES EN VOLUME :

- Le volume des ventes des boissons gazeuses est passé de : 344 874 hectolitres à 376 368 hectolitres soit une augmentation de 9,13%.
- Les quantités de bière vendues sont de 362 097 hectolitres.

4) PRODUCTIONS :

- La production des boissons gazeuse a atteint un volume de : 252 249 hectolitres.
- La production de la bière est de : 365 135 hectolitres.

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles)

6) ENDETTEMENTS :

- Les crédits bancaires à moyen terme contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège ont été soldés.
- Les échéances à moins d'un an pour 1 633 535 dinars sont à payer au cours de l'année 2016.
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2015 et des montants de recouvrement auprès des clients et des dividendes reçus déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ**

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis

La société Tunisienne d'Equipement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	1er TRIMESTRE		EXERCICE
		2016	2015	2015(*)
REVENUS (H.T)	Dinar	10 650 539	11 902 142	44 596 837
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	8 230 368	9 184 952	34 919 459
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	495 047	250 071	2 462 260
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	0	0	447 366
TRESORERIE NETTE	Dinar	-1 852 596	-1 803 718	-828 729
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			54
NOMBRE DE POINTS DE VENTE	-		-	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²		-	1 600
MASSE SALARIALE (3)	Dinar	792 915	663 398	3 142 326
EFFECTIF MOYEN (4)	Agent	+1	+3	132

NB : Les indicateurs de l'exercice 2015, à caractère comptable, ont été ajustés suite à l'arrêt des états financiers 2015.

- (1) : Coût des ventes.
 (2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change. Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.
 (3) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.
 (4) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants du premier trimestre 2016 :

Le Chiffre d'affaires du premier trimestre 2016 a diminué de 10,5 % par rapport à la même période en 2015. Cette diminution résulte d'une démarche volontaire de maîtrise de risques et de réduction du volume d'engagement de certains clients.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 10 heures à l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2015.
- 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015.
- 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés 2015 du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Distribution des bénéfices de l'exercice 2015 à raison de 1,400 par action .
- 7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015.
- 8- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2016-2017 et 2018 :
 - MG-INVEST
 - Mr MICKELE BERAUDO
 - Mr MOHAMED REKIK
- 9- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2016-2017 et 2018
- 10- Distributions des jetons de présence exercice 2015.
- 11- Questions diverses.
- 12- Formalités et pouvoirs.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 11.30 heures à l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS, à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social par incorporation des réserves pour le porter de 5 400 000 Dinars à 8 100 000 Dinars et ce par l'émission de 2 700 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes.
- 2- Modification corrélative des statuts.
- 3- Questions diverses.
- 4- Formalités et pouvoirs.

2016 - AS - 3456

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,
Bloc B – 1053 Les Berges du Lac

Le Conseil d'Administration de **MAXULA INVESTISSEMENT SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le lundi 23 mai 2016 à 9h30** à son siège social sis au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015
3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015
4. Quitus aux administrateurs
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015
6. Nomination et renouvellement des administrateurs
7. Nomination du commissaire aux comptes
8. Fixation des jetons de présence
9. Questions diverses.

2016 - AS - 3457

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société ;
2. Questions Diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3458

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai 2016 à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
5. Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
8. Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
10. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3444

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: Rue du Lac Loch Ness -1053 Les Berges du Lac- Tunis

Le Conseil d'Administration de **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 10 mai 2016 à 15 h à son siège social** sis à la rue du Lac Loch Ness – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2015
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2015
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2015
- 5- Quitus aux administrateurs
- 6- Fixation du montant des jetons de présence
- 7- Questions diverses

2016 - AS - 3434

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE OFFICE PLAST

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

2016 - AS - 3387

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 9h30 du matin, à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'année 2014.
2. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014
4. Affectation des résultats de l'année 2014.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Nomination de nouveaux administrateurs et d'un Président au Conseil d'Administration.

2016 - AS - 3388

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale extraordinaire de la Compagnie se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à partir de 11h00 du matin à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des dispositions de l'article 32 des statuts de la société.

2016 - AS - 3389

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

بيت الإيجار المالي التونسي السعودي

المقر الإجتماعي : 54، شارع شارل نيكول متوال فيل -1002 تونس-

يدعو مجلس إدارة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي المنعقد بتاريخ 30 مارس 2016 السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) نهج بحيرة تركانة ضفاف البحيرة تونس يوم السبت 30 أبريل 2016 على الساعة العاشرة صباحا للنظر في جدول الأعمال التالي :

- الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015
- تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015
- تلاوة تقرير الرقابة الشرعية حول نشاط الشركة خلال سنة 2015
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015 وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2015
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2015
- توزيع أرباح سنة 2015

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION

GIF FILTER SA

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi , 29 avril 2016 à 15 h à L'HÔTEL REGENCY GAMARTH situé à les cotes de carthage la Marsa Tunis , afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2015 .
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .
4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Renouvellement des mandats des administrateurs .
9. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2016 .
10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
11. Déclaration des postes occupés par les administrateurs au sein des autres sociétés.
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts , des états financiers arrêtés au 31/12/2015 , du Rapport du Conseil d'Administration , des Rapports du Commissaire aux comptes , et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du 14 avril 2016 au Siège Social de la Société sis à GP1 KM 35 GROMBALIA 8030 .

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2016.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2015, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2015, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2015 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2015	13.031 554,114 D
+ Report à nouveau ex 2014	10 404 005,533 D
TOTAL (1)	23 435 559,647 D
- Dividendes à distribuer	7 560 000,000 D
	soit 1,400 dinars par action
Résultats reportés 2015	15 875 559,647 D
TOTAL (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,400 Dinars par action à partir du mai 2016

- Suite -

Troisième résolution :

L'assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitifs et sans réserves aux membres du conseil d'Administration de la société Eurocycles au titre de l'exercice 2015

Quatrième résolutions :

L'assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une durée de trois ans le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2016-2017 et 2018 :

- MG INVEST
- Mr MICKELE BERAUDO
- Mr MOHAMED REKIK

Cinquième résolutions :

L'assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement de la mission du commissaire aux comptes Mr ADEL MADHI titulaire de la CIN N° 04122911 du 10/12/2002 et de la carte professionnelle de l'ordre des experts comptables de Tunisie du 11/11/2002 pour les années 2016-2017 et 2018.

Sixième résolutions :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **14 avril 2016**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **15 000 000** de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites, de nominal **1** dinar chacune, pour le porter ainsi de **105 000 000** de dinars à **120 000 000** de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **15 000 000** de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites de nominal **1** dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1)** action nouvelle gratuite pour sept **(7)** actions anciennes, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2015**.

Le capital sera ainsi porté de **105 000 000** de dinars à **120 000000** de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2015**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **4 mai 2016**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2015, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **4 mai 2016**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'une année, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le 27 août 2015 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et qui a été souscrit pour un montant de 30 millions de dinars.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le **24 mars 2016** a décidé d'émettre un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de la société Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **03 mai 2016** et clôturées au plus tard le **24 juillet 2016**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les

- Suite -

demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **1^{er} août 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03 mai 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 212 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2016-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24 juillet 2016**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **24 juillet 2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux fixe :

7,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe :

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24 juillet 2021** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2023** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24 juillet 2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24 juillet 2017** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2019** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,556%, et qui est supposée

- Suite -

crystallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,906%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A ;
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A ;
- ✓ 5 années pour la Catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la Catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 16 février 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du **11 avril 2016**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la société Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

- Suite -

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant à l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour les représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Au 17/04/2016, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari Leasing 2016-1» visée par le CMF en date du **18/04/2016** sous le numéro **16-937**, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du **30/10/2015** sous le **n°15-010**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, de la société Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse, rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de la société Attijari Leasing relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 avril 2016 et le 30 avril 2016.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 AVRIL 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,363%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,424%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,546%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,607%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,622%	979,417
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,683%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,757%	1 002,700
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,805%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,882%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,217%	1 017,222
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,474
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,762%	993,744
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,792%	862,621
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,838%	991,129
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,007%	982,956
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	975,585
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,176%	982,666
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,417%	1 023,504
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,464%	956,080
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,587%	967,975
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,724%		957,768
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,728%	956,166
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,764%		965,431
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	6,887%		982,936

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,233	160,250		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,147	108,159		
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	92,849	92,862		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,249	14,251		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,217	104,229		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,461	1,462		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	102,849	102,929		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,185	39,189		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,162	53,167		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	134,175	133,776		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	495,113	493,980		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	117,529	117,682		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,520	124,817		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	135,195	135,384		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,145	119,377		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,878	94,961		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	140,472	140,945		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	90,904	91,391		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,024	93,098		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	137,459	137,975		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	125,036	125,403		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	79,954	80,099		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	107,006	107,053		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	94,755	94,875		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,995	98,892		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,643	102,550		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,755	18,775		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 514,573	1 513,835		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 227,171	2 217,383		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	118,443	117,589		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	107,151	107,190		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	139,606	139,589		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,413	142,632		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,344	15,246		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 107,906	5 102,766		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 971,435	4 965,969		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,374	2,347		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,102	2,084		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,107	1,114		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,060	1,059		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,056	1,055		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,056	1,053		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	102,641	102,428		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,513	9,322		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,414	109,664		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,799	118,153		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,079	110,093
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,093	105,103
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,130	107,142
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,848	103,883
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,114	101,127
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,611	108,622
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	106,050	106,063
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,799	103,809
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,373	106,381
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,355	103,366
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	101,732	101,745
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,916	104,929
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	108,105	108,116
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	106,711	106,722
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,561	104,570
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,055	100,066
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	106,007	106,017
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	104,220	104,232
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,131	105,143
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,562	106,574
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,302	104,315
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,524	104,847	104,867
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,214	106,224
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,084	100,095

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,709	10,710
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,620	104,631
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,229	105,245
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,705	104,722
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,245	10,246
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	57,872	58,113
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	133,412	133,462
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 378,731	1 379,424
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	113,734	113,791
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	108,651	108,826
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	96,189	96,529
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,847	16,842
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	264,733	265,057
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	28,992	29,039
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 239,884	2 237,137
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	70,890	70,924
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	55,070	55,096
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	99,808	99,759
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	83,449	83,606
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,014	11,024
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	11,725	11,747
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,287	14,353
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,193	13,260
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,657	12,643
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,093	11,094
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	139,889	140,541
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	135,415	135,936
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,374	9,414
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	100,114	100,371
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	78,212	78,385
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	79,606	79,916
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	98,899	98,905
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,335	91,481
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,521	101,704
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	114,293	114,216
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,095	101,173
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	136,869	136,902
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	101,975	101,737
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	100,828	99,990
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	198,315	197,206
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	181,763	181,109
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	156,901	156,753
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 483,603	13 484,994
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	18,773	18,731
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	141,714	141,795
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	115,969	116,162
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 692,228	8 568,974
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,393	8,365
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	86,795	85,598
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	969,520	967,692
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5079,822	5063,413
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	111,325	111,504
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,196	9,145
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	81,500	81,444

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Touristique TOUR KHALAF » ainsi que les deux Fonds Commun de Placement à Risque « MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » et « Fonds de Développement Régional II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

GIF FILTER S.A

Siège social : Route de Sousse KM 35, GROMBALIA, 8030

La société « GIF FILTER S.A », publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	NOTE	déc-15	déc-14
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilises			
Immobilisations Incorporelles	3	369 588,747	339 895,747
Moins Amortissement		-340 924,083	-327 658,417
Total 1		28 664,664	12 237,330
Immobilisations Corporelles	3	19 259 927,483	16 852 173,188
Moins Amortissement		-12 776 964,027	-12 094 805,360
Total 2		6 482 963,456	4 757 367,828
Immobilisations Financières		278 483,386	173 500,000
Moins Provisions	4	-50 000,000	-50 000,000
Total 3		228 483,386	123 500,000
Total Des Actifs Immobilisés		6 740 111,506	4 893 105,158
Autres Actifs Non Courants		0,000	0,000
Total Des Actifs Courants		6 740 111,506	4 893 105,158
Actifs Courants			
Stocks	5	5 618 849,678	4 698 135,898
Moins Provisions		-192 306,488	-192 306,488
Total 1		5 426 543,190	4 505 829,410
Clients Et Comptes Rattaches	6	6 346 976,672	6 510 725,818
Moins Provisions		-2 284 536,952	-2 265 347,430
Total 2		4 062 439,720	4 245 378,388
Autres Actifs Courants	7	1 441 361,149	3 116 844,378
Moins Provisions		-45 214,200	-33 889,140
Placements Et Autres Actifs Financiers	8	28 197,436	284 830,455
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	9	5 813 845,806	6 134 433,606
Total Des Actifs Courants		16 727 173,101	18 253 427,097
TOTAL DES ACTIFS		23 467 284,607	23 146 532,255

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTE	déc-15	déc-14
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux Propres			
Capital Social		10 563 994,000	10 442 289,000
Réserves		3 604 427,235	3 774 838,471
Autres Capitaux Propres		539 132,334	609 015,834
Résultats Reportés		7 096,520	142 347,072
Total Capitaux Propres Avant Résultat De L'exercice		14 714 650,089	14 968 490,377
Résultat De L'exercice		-1 279 575,338	487 868,217
Total Capitaux Propres Avant Affectation Du Résultat	10	13 435 074,751	15 456 358,594
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts à Long Terme	11	1 715 572,982	1 094 476,851
Total Des Passifs Non Courants		1 715 572,982	1 094 476,851
Passifs Courants			
Fournisseurs Et Comptes Rattaches	12	2 380 966,577	2 183 842,938
Autres Passifs Courants	13	1 402 310,805	1 304 901,547
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	14	4 533 359,492	3 106 952,325
Total Des Passifs Courants		8 316 636,874	6 595 696,810
Total Des Passifs		10 032 209,856	7 690 173,661
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		23 467 284,607	23 146 532,255

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTE	déc-15	déc-14
Produits D'exploitation			
Revenus	15-1	12 077 527,552	12 383 952,922
Autres Produits D'exploitation		88 988,068	87 323,954
Total Des Produits D'exploitation I		12 166 515,620	12 471 276,876
Charges D'exploitation			
Variation Des Stocks Des Produits Finis Et Des Encours	15-2	-218 245,359	232 381,981
Variation Des Stocks Matières Premières Et Consommables	15-2	-702 468,421	270 989,152
Achat De Marchandises Consommées	15-2	7 212 234,533	5 106 918,900
Achat D'approvisionnements Consommés	15-2	428 743,165	401 649,424
Charges Du Personnel		4 645 075,744	4 127 442,097
Dotations Aux Amortissements		794 000,266	667 188,766
Dotations Aux Provisions		30 264,628	14 263,041
Autres Charges D'exploitation		1 130 287,835	1 275 210,771
Total Des Charges D'exploitation I		13 319 892,391	12 096 044,132
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15-3	-1 153 376,771	375 232,744
Charges Financières Nettes		656 830,439	277 152,2755(*)
Produits Des Placements		607 276,640	486 667,530(*)
Autres Gains Ordinaires		56 017,315	30 295,978
Autres Pertes Ordinaires		107 021,397	23 607,060
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 253 934,652	591 436,917
Impôts Sur Les Bénéfices	15-4	25 640,686	103 568,700
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	15-5	-1 279 575,338	487 868,217

(*)Retraitement en pro-forma

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Note	déc-15	déc-14
Résultat net		- 1 279 575,338	487 868,217
Ajustement pour :			
- Amortissements		794 000,266	667 188,766
- Provisions		101 849,245	107 701,030
- Reprise de provision		- 71 584,617	-93 902,993
- Quotes-parts des subventions d'investissement		- 69 883,500	-69 883,500
- Régularisation des immobilisations		-	-
Variations des :			
- Stocks		- 920 713,780	503 371,133
- Créances		- 163 749,146	-477 145,135
- Autres Actifs		1 933 117,649	-2 739 225,763
- Fournisseurs et autres dettes		293 531,496	1 512 132,524
- Plus ou moins-values de cessions		2 208,379	-29 000,000
- Gains de change		-	-
- Pertes de change		-	-
- Autres pertes ordinaires		-	-
Transfert de charges (réserves pour réinvestissement exonéré)			
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		<u>619 200,654</u>	<u>-130 895,721</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp. et incorp.		- 2 227 838,137	-1 502 934,533
Encaissements provenant de la cession d'immob. corp. et incorp.		52 000,000	29 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières		- 104 983,386	6 500,000
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		-	-
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>		<u>- 2 280 821,523</u>	<u>-1 467 434,533</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	
Dividendes et autres distribution		- 671 825,005	-1 223 657,000
Encaissements provenant des emprunts		778 699,877	1 244 433,222
Remboursement d'emprunts		- 192 248,970	-149 956,371
Subvention d'investissement		-	-
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>		<u>-85 374,098</u>	<u>-129 180,149</u>
Incidences des variations des taux de change sur liquidité et équivalent de liquidité		-	-
<u>Equivalent des Liquidités</u>			
VARIATION DE TRESORERIE	16	<u>- 1 746 994,967</u>	<u>-1 727 510,403</u>
Trésorerie au début de l'exercice		3 027 481,281	4 754 991,684
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 280 486,314	3 027 481,281

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

Dénomination de la société : Générale industrielle de filtration " GIF FILTER S.A "

Forme juridique : Société Anonyme

Secteur d'activité : Industriel

Date de création : 1980

Siège social : Route de Sousse Km 35 Grombalia, 8030

Capital social : 10 563 994 DT divisé en 10 563 994 actions de 1 DT chacune

Sites industriels : Une usine sise à la route de Sousse Km 35, GROMBALIA, 8030

N° registre de commerce : B139271997

Matricule fiscal : 6874 / X /A /000

II- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

-La période du 01/01/2015 au 31/12/2015 a été marquée par la réalisation d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, telle que approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 Juin 2015, le portant de 10 442 289 dinars à 10 563 994 dinars.

- Le conseil d'administration réuni le 28 Avril 2015 a décidé la nomination d'un nouveau Directeur Général de la société.

III- REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers de la société GIF FILTER S.A sont élaborés et présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux normes comptables actuellement en vigueur.

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la Société GIF FILTER S.A , dont l'activité consiste en la fabrication des filtres conçus pour toutes les gammes de véhicules de transport, sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les notes aux états financiers reprennent le détail des principales rubriques comptables.

1.2 PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la Société GIF FILTER S.A est tenue sur micro-ordinateur par l'application SAGE. Elle permet d'éditer périodiquement :

- le Grand-livre des comptes ;
- la Balance générale des comptes ;
- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état des flux de trésorerie ;

1.3 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est assujettie au taux d'impôt de 25% au 31/12/2015.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

1.4 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la Société GIF FILTER S.A sont libellés en Dinar Tunisien.

1.5. REVENUS

Les revenus provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.
- Le montant du revenu peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques liés à l'opération iront à l'entreprise ; et
- Les coûts de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

1.6. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxe. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimée selon le mode linéaire sur la base des taux suivants :

· Logiciels informatiques	33%
· Construction	5%
· Matériel et outillage industriel	15%
· Matériel de transport	20%
· Installations Générales, Agencements	15%
· Aménagements, installations divers	15%
· Equipements de bureau	20%
· Matériel informatique	33%
· Mobilier	20%
· Emballages commerciaux	20%

1.7. OPERATIONS CONCLUES EN MONNAIES ETRANGERES

A la date de clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date déterminé par la Banque Centrale de Tunisie au 31/12/2015 .

1.8. LES STOCKS

Les stocks sont évalués, au 31 décembre 2015, comme suit :

- Les matières premières et consommables ainsi que les pièces de rechange sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.
- Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.
- La dépréciation des stocks est calculée suivant l'évaluation des articles à rotation lente.

1.9.. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES DE PRESENTATION

Au 31/12/2015, la société GIF FILTER S.A, a opéré les changements de méthodes comptables suivants, pour améliorer la présentation de l'état de résultat :

- Les intérêts des emprunts et dettes de la société GIF FILTER qui étaient déduits en 2014 des produits de placement sont désormais présentés parmi les charges financières nettes.

NOTE 2 - ETENDUE DE LA MISSION

L'examen des états financiers de la Société GIF FILTER S.A, arrêtés au 31 Décembre 2015, a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Dans ce cadre, il a été procédé notamment à :

- La vérification du respect des principes comptables préconisés par le Système Comptable des Entreprises ;
- La vérification des informations données dans les notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2015 ;
- La circularisation des Fournisseurs, Clients, Banques, Assurances et Avocats ;
- L'évaluation des créances et des dettes de la Société et le contrôle de leur dénouement sur la période postérieure au 31 Décembre 2015 ;
- La vérification des états de rapprochement bancaire établis par la Société ;
- La revue globale des déclarations fiscales et sociales ; et
- L'examen, par sondages, des pièces justificatives des imputations comptables.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES & AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 décembre 2015 représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice, résumés dans le tableau des immobilisations et d'amortissements.

Les immobilisations incorporelles enregistrent au 31/12/2015, une valeur nette de 28 664 DT contre 12 237 DT à fin 2014, soit une hausse de 16 427 DT, représentant des acquisitions pour le montant de 29 693 DT et l'amortissement de l'exercice pour un montant de 13 266 DT.

Les immobilisations corporelles enregistrent, au 31/12/2015, une valeur nette de 6 482 963 DT contre 4 757 368 DT à fin 2014, soit une hausse de 1 725 596 DT, se détaillant comme suit :

	(Exprimé en DT)
(+) Acquisitions de l'exercice	2 592 477
(-) Cessions reclassements de l'exercice	184 723
(-) Amortissements de l'exercice	780 735
(+) Amortissement des actifs cédés	98 576
Total	1 725 596

3.1 ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

L'actif immobilisé de la société GIF FILTER a enregistré au cours de l'exercice 2015, des acquisitions pour un montant total de 2 622 170 DT, représentant essentiellement du matériel industriel dans le cadre du programme de mise à niveau.

3.2 AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2015, au titre des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 794 000 DT, dont 780 735 DT au titre des immobilisations corporelles et 13 266 DT au titre des immobilisations incorporelles. Elles sont calculées sur la base des taux indiqués à la note 1.6.

3.3 CESSIONS

L'actif immobilisé de la société a enregistré lors de l'exercice 2015, des opérations de cession de matériels de transport, réalisant ainsi une plus-value de cession de 51 300 DT et une moins-value de cession égale à 49 092 DT.

NOTE 3.4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations et les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous

DESIGNATION	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions	Cessions/reclas sements	Valeurs brutes au 31/12/2015	Amortissement			TOTAL AMORTISSEMENT	V.C.N
					ANTERIEUR	EXERCICE	Régul/amortissemen t cession		
LOGICIEL INFORMATIQUE	339 896	29 693	-	369 589	327 658	13 266	-	340 924	28 665
TERRAIN	1 904 546	-	-	1 904 546	-	-	-	-	1 904 546
CONSTRUCTION	2 623 123	-	-	2 623 123	1 966 635	84 453	-	2 051 088	572 036
MATERIEL ET OUTILLAGE	3 296 242	-	-	3 296 242	3 294 362	1 545	-	3 295 906	336
AG.AMENAGEMENT ET INSTALLATION	1 182 554	53 598	-	1 236 152	1 029 472	49 083	-	1 078 555	157 597
MATERIEL INDUSTRIEL	4 400 404	1 837 384	-	6 237 787	3 035 451	385 679	-	3 421 130	2 816 657
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 112 172	181 441	-	1 293 613	888 197	96 879	-	985 077	308 536
AGENC.AMENAG.INST.DIVERS	507 414	24 365	-	531 779	480 885	9 775	-	490 660	41 119
MATERIEL DE TRANSPORT	237 865	-	89 490	148 375	146 416	21 241	39 699	127 958	20 417
MAT DE TRANSP DE BIENS	487 797	9 545	58 877	438 465	449 804	28 344	58 877	419 271	19 194
EQUIPEMENT DE BUREAU	257 396	7 977	-	265 373	240 320	7 603	-	247 923	17 449
MATERIEL INFORMATIQUE	491 243	25 494	-	516 737	459 723	20 025	-	479 748	36 989
EMBALLAGES COMMERCIAUX	61 900	-	-	61 900	61 756	145	-	61 900	0
IMMOBILISATION CORPORELLE EN COURS	45 084	236 712	36 355	245 441	-	-	-	-	245 441
IMMOBILISATION A STATUT JURIDI	244 433	215 960	-	460 394	41 784	75 963	-	117 747	342 646
	17 192 069	2 622 170	184 723	19 629 516	12 422 464	794 000	98 576	13 117 888	6 511 628

NOTE 4- IMMOBLISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières présentent au 31/12/2015, un solde net de 228 483 DT contre 123 500 DT à fin 2014, soit une hausse de 104 983 DT. Cette hausse est essentiellement due au fonds créés pour les besoins des opérations de factoring.

NOTE 5 – STOCKS

Les Stocks bruts sont arrêtés au 31 décembre 2015 à 5 618 850 DT contre 4 698 136 DT, au terme de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 920 714 DT. La rubrique des stocks présente, au 31/12/2015, une provision pour dépréciation de stocks de 192 306 DT, au titre des articles obsolètes et à rotation lente.

NOTE 6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net des Clients et comptes rattachés s'élève au 31/12/2015, à 4 062 440 DT contre 4 245 378 DT à fin 2014, soit une baisse de 182 939 DT, se détaillant ainsi :

DESIGNATION	2015	2014	Variation
Clients Locaux	1 616 913	1 571 187	45 726
Clients Etrangers	1 765 809	988 457	777 352
Clients- Effets A Recevoir	11 118	72 021	-60 903
Clients Douteux Ou Litigieux	189 894	189 894	0
Clients Douteux Locaux	696 766	696 766	0
Clients Douteux Loc Nv	610 867	614 064	-3 197
Clients Contentieux	648 673	626 286	22 387
Clients Douteux Etrangers	110 341	110 341	0
Effets Impayés	197 805	68 640	129 165
Chèques Impayés	22 675	22 144	531
Clients contentieux AC 13	8 157	8 157	0
Chèques Clients En Caisse	467 959	1 542 769	-1 074 810
TOTAL BRUT	6 346 977	6 510 726	-163 749
Provision pour dépréciation des clients locaux	-696 766	-696 766	0
Provision Pour Dépréciation des Clients Locaux	-357 386	-357 461	75
Provision Pour Dépréciation des Clients Etrangers	-110 341	-110 341	0
Provision/Dépréciation Clients Locaux Ordinaires (1)	-261 637	-264 760	3 123
Provision créances douteuses	-189 894	-189 894	0
Provision/clients contentieux (2)	-648 673	-626 286	-22 387
Provision/chèques impayés	-19 600	-19 600	0
Provision/effets impayés	-240	-240	0
TOTAL NET	4 062 440	4 245 378	-182 939

(1) Il s'agit essentiellement de créances douteuses dont l'ancienneté remonte à plus d'une année et non encore recouvrées au 31/12/2015.

(2) Il s'agit des provisions sur les créances en contentieux, provisionnées à hauteur de 100%.

6-1 Clients locaux :

Les clients locaux présentent, au 31/12/2015, un solde de 1 616 913 DT, détaillé comme suit :

Client	Solde au 31/12/2015
Sté UNION AUTO	162 733
Sté Economic Auto Maison MAZDA	34 513
Ste Sahel Distribution Filtres	49 501
Sté Golden Car	46 231
Sté Cap bon Filtres	64 299
Sté les Amis de distribution	79 192
GIF Distribution Grombalia	157 487
Autres Clients locaux	1 022 957
TOTAL	1 616 913

6-2 Clients étrangers :

Les clients étrangers présentent, au 31/12/2015, un solde de 1 765 809 DT, se détaillant comme suit :

Clients	Solde au 31/12/2015
Maghreb Accessoires	673 090
LAKHDHER IMPORT	290 582
JCD Distribution Sarl	193 540
MAG France	288 049
Autres clients étrangers	320 548
TOTAL	1 765 809

NOTE 7 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent, au 31/12/2015, un solde net de 1 396 147 DT contre 3 082 955 DT, à fin 2014, soit une baisse de 1 686 808 DT. Cette variation se détaille ainsi :

DESIGNATION	2015	2014	Variation
Fournisseurs Avances Et Acomptes Versés	106 908	1 469 015	-1 362 107
Personnel Avance Et Acompte	1 550	2 187	-637
Personnel- Prêt	41 573	44 786	-3 213
Personnel- Prêt Aïd	45 300	56 390	-11 090
Etat Des Retenues A La Source	38 421	11 249	27 172
Etat Acomptes Provisionnels	93 212	84 923	8 289
Impôt à Liquider	0	125 605	-125 605
Impôt Différés	215 718	0	215 718
Etat Tva Déductible/Achats Loc	1 129	4 243	-3 114
Société de Groupe UADH	774 000	1 174 000	-400 000
Débiteur Ben Ismail	31 577	31 577	0
Autres Débiteurs	8 829	8 829	0
Produits A Recevoir	9 291	71 123	-61 832
Charges Constatées D'avance	52 818	30 708	22 110
Compte Transit AFFACTURAGE	13 535	0	13 535
Autres comptes d'actif	7 500	2 209	5 291
TOTAL BRUT	1 441 361	3 116 844	-1 675 483
Provisions	-45 214	-33 889	-11 325
TOTAL NET	1 396 147	3 082 955	-1 686 808

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers présentent, au 31/12/2015, un solde de 28 197 DT contre 284 830 DT, à fin 2014, soit une baisse de 256 633 DT. Cette rubrique se compose de chèques et effets remis à l'encaissement.

NOTE 9 – LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités comptent au 31/12/2015, un solde de 5 813 846 DT contre 6 134 434 DT au 31/12/2014, accusant une baisse de 320 588 DT. Ce solde se détaille ainsi :

DESIGNATION	2015	2014	Variation
Placement UIB	800 000	800 000	0
Placement Amen Bank	3 700 000	4 000 000	-300 000
Placement Audio Com	400 000	400 000	0
Placement Ets Med Loukil	800 000	800 000	0
AB Sfax	25 187	14 958	10 229
STUSID Bank	-631	1 298	-1 929
BH Exploitation Grombalia	44 221	13 210	31 011
AB Place 14 Janvier	0	9 435	-9 435
Banque ATTIJARI Le Belvédère	7 555	7 649	-94
Banque BT Grombalia	0	72 398	-72 398
Banque BT Fonds Social	5 089	8 134	-3 045
Banque BT EURO	4 220	0	4 220
AMEN BANK Djerba	18 751	2 641	16 110
AMEN BANK EUR Grombalia	0	-5	5
Banque BIAT Grombalia	5 068	547	4 521
Bank BIAT EUR	1 304	1 331	-27
Banque UIB Grombalia	35	73	-38
Caisse	47	265	-218
Caisse Tunis	1 000	500	500
Caisse Sfax	1 000	1 000	0
Caisse Djerba	1 000	1 000	0
TOTAL	5 813 846	6 134 434	-320 588

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

Les Capitaux propres de l'exercice sont ramenés de 15 456 358 DT au 31 Décembre 2014, à 13 435 075 DT au 31 Décembre 2015, enregistrant ainsi une baisse de 2 021 284 DT, ainsi analysée :

Résultat de l'exercice 2015 avant affectation	-	1 279 575	DT
Augmentation de capital (1)	+	121 705	DT
Réserves	-	170 411	DT
Autres capitaux propres	-	69 883	DT
Affectation des résultats reportés	-	135 252	DT
Affectation du bénéfice de l'exercice 2014	-	487 868	DT
TOTAL		2 021 284	DT

- (1) L'augmentation de capital a été effectuée conformément au PV de l'AGE tenue le 23 Juin 2015 ; Il s'agit d'une augmentation de capital avec incorporation des réserves pour 121 705 DT.

L'affectation du bénéfice de l'exercice 2014 a été effectuée comme suit :

Résultat de l'exercice 2014	+	487 868	DT
Résultats reportés 2014	+	142 347	DT
Réserves légales	-	31 511	DT
Réserves pour réinvestissement (1)	-	121 705	DT
Distribution de dividendes (0,045 DT par action) (*)	-	469 903	DT
Total des résultats reportés 2015		7 096	DT

(*) La distribution des dividendes est conforme au procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société, tenue le 26 Mai 2015 et statuant sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014.

10.1 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Mouvements des capitaux propres

(En DT)

Désignation	2014	Mouvements		2015
		en plus	en moins	
Capital social	10 442 289	121 705 (2)		10 563 994
Réserves légales	1 003 806	31 511 (1)		1 035 317
Réserves statutaires	1 174 552			1 174 552
Réserves pour réinvestissements	1 076 088			1 076 088
Réserves pour fonds social	202 598		201 923 (4)	675
Réserves de régularisation du cours	250 000			250 000
Autres réserves	67 795			67 795
Résultats reportés	142 347		135 250 (1)	7 097
Réserve spéciale de réévaluation	523 512			523 512
Subvention d'investissement	1 351 362			1 351 362
Résorption subventions	-1 265 859		69 883 (3)	-1 335 742
Total capitaux propres avant résultat	14 968 490			14 714 650
Résultat de l'exercice	487 868		487 868 (1) 1 279 575	-1 279 575
Capitaux propres avant affectation	15 456 358			13 435 075

(1) ; Suivant PV de L'AGO du 26/05/2015

(2) ; Suivant PV de L'AGE du 23/06/2015

(3) ; Résorption de la subvention

(4) ; Prélèvement sur fond social

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice 2015

Libellés	Capital Social	Réserve légale	Réserve Statutaire	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fond social	Réserve de régularisation du cours	Autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2014 Avant affectation	10 442 289,000	1 003 806,034	1 174 551,734	1 076 088,172	202 597,869	250 000,000	67 794,662	523 512,444	85 503,390	142 347,072	487 868,217	15 456 358,594
Affectation des résultats AGO du 26/05/2015		31 510,764		112 000,000						-125 545,552	-487 868,217	-469 903,005
Affectation augmentation de capital décède par l'AGE du 23/06/2015	121 705,000			-112 000,000						-9 705,000		0,000
Soldes Après affectation et augmentation du capital	10 563 994,000	1 035 316,798	1 174 551,734	1 076 088,172	202 597,869	250 000,000	67 794,662	523 512,444	85 503,390	7 096,520	0,000	14 986 455,589
Autre mouvement au cours de l'exercice 2015					-201 922,000				-69 883,500		-1 279 575,338	-1 551 380,838
Solde au 31/12/2015	10 563 994,000	1 035 316,798	1 174 551,734	1 076 088,172	675,869	250 000,000	67 794,662	523 512,444	15 619,890	7 096,520	-1 279 575,338	13 435 074,751

NOTE 11 – EMPRUNTS A LONG TERME

Les emprunts à long terme totalisent **1 715 573 DT** au 31/12/2015, et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	2015
Emprunt leasing à plus d'un an	115 573
Emprunt bancaire à plus d'un an	1 600 000
TOTAL	1 715 573

NOTE 12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les Fournisseurs et Comptes Rattachés totalisent 2 380 967 DT, au 31/12/2015, contre 2 183 843 DT, à fin 2014, soit une hausse de 197 124 DT se détaillant ainsi :

DESIGNATION	2015	2014	Variation
Fournisseurs Locaux (1)	973 119	804 671	168 448
Fournisseurs Etrangers (2)	566 315	806 838	-240 523
Fournisseurs Effets A Payer	581 082	148 071	433 011
Four. Immo. Local	0	24 864	-24 864
Four-Immo. Retenues Garantie	30 469	9 133	21 336
Four. Immobilisation Etranger	118 484	348 839	-230 355
Fournisseurs factures non parvenues	2 050	0,000	2 050
Fournisseurs d'exploitation	23 822	0,000	23 822
Chèque Fournisseurs En Caisse	85 626	41 427	44 199
TOTAL	2 380 967	2 183 843	197 124

12-1 Fournisseurs locaux :

Les fournisseurs locaux présentent au 31/12/2015 un solde de 973 119 DT, se détaillant ainsi :

Fournisseur	Solde au 31/12/2015
TUNISIE TELECOM	43 947
COMAR	34 355
MMP Tunisie Converting	59 107
GIF Distribution Grombalia	230 759
Autres fournisseurs locaux	604 951
TOTAL	973 119

12-2 Fournisseurs étrangers :

Les fournisseurs étrangers présentent, au 31/12/2015, un solde de **566 315 DT**, se détaillant ainsi

Fournisseur	Solde au 31/12/2015
HANKOOK ENERGINEERING	298 363
SEAL'S SYSTEM	77 879
ALPAS	43 228
ARCELORMITTAL DISTRIBUTION	42 652
NEENAH GESSNER	38 809
KAIROS SRL	33 712
SAMES TECHNOLOGIES S.A.S	14 022
Autres fournisseurs étrangers	17 650
TOTAL	566 315

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31/12/2015 à 1 402 311 DT, contre 1 304 902 DT au 31/12/2014 soit une hausse de 97 409 DT, cette rubrique se compose essentiellement des dettes fiscales et sociales de la société, des charges à payer et des produits constatés d'avance.

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires totalisent 4 533 359 DT, au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015
Echéance Moins D'un An/Emprunt	157 603
Echéance. Moins un An Financement. Stock	510 000
Crédit Mobilisation SICAV	2 100 000
Eche. Emprunts Plus un an	160 000
Financement En Devise	583 304
Emprunt Préfinancement Export	240 000
Ste Tunisienne De Banque STB	224
AB Grombalia	30 466
Banque BT Grombalia	751 682
AB Place 14 Janvier	56
Banque QNB Ag Central	24
TOTAL	4 533 359

NOTE 15 - ETAT DE RESULTAT

15.1 REVENUS

Le Chiffre d'affaires a enregistré en 2015 une baisse de 306 425DT (-2,47%) par rapport à l'exercice précédent, revenant de 12 383 953 DT, à fin 2014, à 12 077 528 DT, au 31 Décembre 2015. Ceci est essentiellement dû à la baisse des prix de vente unitaires, suite à la baisse des prix du marché imposée par la concurrence.

15.2 ACHATS CONSOMMES, MARGE BRUTE

Les achats consommés de l'exercice 2015 ont augmenté de 708 325 DT (+11,8%) par rapport à ceux de l'exercice précédent : portés de 6 011 939 DT, en 2014 à 6 720 264 DT en 2015. Cette hausse est subordonnée à l'élévation des volumes des achats au cours de l'année 2015.

La marge brute sur coûts de matières a diminué en 2015, de 1 014 750 DT, (-15,9%) passant de 6 372 013 DT en 2014, à 5 357 264 DT en 2015. Cette baisse est due à la baisse des prix de vente unitaires.

Par conséquent, il s'en suit que le taux de marge au 31/12/2015, a diminué à un taux de 44,36% contre 51,45% à fin 2014.

15.3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Résultat d'exploitation a connu, en 2015, une baisse de 1 528 610 DT ainsi analysée :

• Baisse de la marge sur coûts matières	-1 014 750 DT
• Hausse des autres produits d'exploitation	+1 664 DT
• Hausse des charges de personnel (1)	-517 634 DT
• Hausse des dotations aux amortissements et aux provisions (2)	-142 813 DT
• Baisse des autres charges d'exploitation (3)	+144 923 DT

Variation	- 1 528 610 DT

(1) Cette hausse est essentiellement due aux augmentations salariales annuelles et aux recrutements de plusieurs cadres dans le cadre du programme de mise à niveau.

(2) Cette hausse est essentiellement liée à l'acquisition de nouveaux équipements et matériel industriel dans le cadre du plan de mise à niveau.

(3) Cette baisse est essentiellement due à la réduction des actions publicitaires établies par rapport à l'année précédente.

15.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt sur les sociétés présente, au 31/12/2015, un solde de 25 641 DT contre 103 569 DT, à fin 2014.

15.5 RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le Résultat net de l'exercice est ramené d'un bénéfice de 487 868 DT à fin 2014 à un déficit de 1 279 575 DT à fin 2015, enregistrant ainsi une dégradation de 1 767 444 DT (-362%).

NOTE 16- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie arrêté au 31/12/2015, fait ressortir une variation négative de trésorerie de 1 746 995 DT provenant des :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élevant à 619 201 DT ;
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevant à -2 280 822 DT ;
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élevant à -85 374 DT ;

NOTE- 17 NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1/ La société GIF FILTER S.A a réalisé, au cours de l'année 2015, les opérations suivantes :

Ventes en DT (HT)

GIF Distribution	Economic Auto	Ets Med Loukil Et Cie	Inter Equipement	Med Equipement	Trucks Gros
61 287,700	88 100,400	22 660,780	8 913,000	12 049,980	3 606,752

Achats en DT (HT)

GIF Distribution	MIDCO	Aures Auto Citroen	Loukil Com	Med Equipement	Groupe audio com	MED COM
1 236 402,714	4911,553	3 965,015	4 693,000	1 525,129	28614,614	1 719,492

2/ La société GIF FILTER a souscrit au cours l'exercice 2015, à l'émission de billets de trésorerie effectuée par certaines sociétés du même groupe et domiciliées auprès des banques UIB, ATTIJARI BANK, Amen Bank et STUSID. (Voir détail de la note 19-3 : liste des placements).

NOTE 18- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2015, les engagements hors bilan de la société « GIF FILTER S.A », se présentent comme suit :

- 1) Des créances remis à l'escompte : 2 031 815 DT ;
- 2) Garanties constituées en faveur de la BT (Emprunt de 1 600 000 DT, crédit de gestion de jusqu'à concurrence de 1 555 000 DT, extension de crédit jusqu'à concurrence de 765 000 DT) :

-Hypothèque de la totalité de la propriété sise à Sfax d'une superficie de 825m² objet du titre foncier numéro 45942 ;

-Nantissement de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant en l'unité de fabrication de filtres sis à Grombalia inscrit sous le numéro de B139271997 ;

-Nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel énuméré et décrit aux factures proforma jointes au contrat d'emprunt.

NOTE 19- NOTE SUR LES PARTICIPATIONS ET PLACEMENTS

19-1/ liste des participations :

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus par la société GIF FILTER S.A au 31/12/2015 :

DESIGNATION	Montant	provision
BTS	20 000	0
CDF	50 000	50 000

19-2/ Liste des participations détenus sur les sociétés filiales

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus sur les sociétés filiales, par la société GIF FILTER S.A au 31/12/2015 :

DESIGNATION	Montant	provision	% de détention
GIF DISTRIBUTION	99 000,00	0,000	99%

19-3/ Liste des placements

DESIGNIATION	Société convention	Date Début	Période Placement	Date Fin	Montant	Taux
PLACEMENT UIB	MISS	16/11/2015	90	14/02/2016	400 000	8.0%
PLACEMENT UIB	ETS MED LOUKIL	14/12/2015	60	12/02/2016	400 000	8.0%
SOUS-TOTAL UIB					800 000	
ATTIJARI	AUDIOCOM	15/07/2015	169	31/12/2015	400 000	8.0%
ATTIJARI	ETS MED LOUKIL	15/07/2015	169	31/12/2015	800 000	8.0%
SOUS-TOTAL ATTIJARI					1 200 000	
PLACEMENT AB	MIDCO	07/11/2015	90	05/02/2016	500 000	9.5%
PLACEMENT AB	AUDIOCOM	19/12/2015	60	17/02/2016	300 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	01/11/2015	90	30/01/2016	1 000 000	9.5%
PLACEMENT AB	MIDCO	15/11/2015	60	14/01/2016	100 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	12/08/2015	141	31/12/2015	200 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	03/12/2015	90	02/03/2016	1 600 000	8.0%
SOUS-TOTAL AMEN BANK					3 700 000	
PLACEMENT STUSID	UADH	09/07/2015	175	31/12/2015	774 000	9.5%
SOUS-TOTAL STUSID					774 000	
TOTAL					6 474 000	

Durant l'exercice 2015, les produits des placements sont de 607 276 DT.

NOTE 20- NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société « GIF FILTER S.A » n'a pas enregistré entre la date de clôture et la date de publication des états financiers, des événements qui puissent entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif du nouvel exercice et qui pourraient, ou risqueraient d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

NOTE 21- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

**Solde Intermediaires de Gestion 31/12/2015
(Exprimé en Dinars)**

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2015	2014
Ventes de Marchandises & Autres Produits Stockées	12 077 527,552	Coût d'Achats des Marchandises Vendues	7 640 977,698	Marge Commerciale	5 446 251,702	6 875 384,589
Revenu & Autres Produits D'Expl. Production Stockée	88 988,068	Déstockage de Production	-218 245,359			
Production Immobilisée	702 468,421					
Total	12 868 984,041	Total	7 422 732,339	Production	12 868 984,041	12 200 287,724
Production	12 868 984,041	Achats Consommé	7 422 732,339	Marge sur coût Matière	5 446 251,702	6 459 337,419
Marge Commerciale		Autres Charges externes	1 003 491,856			
Marge sur coût matère						
Subvention d'Exploitation						
Total	5 446 251,702	Total	1 003 491,856	Valeur Ajoutée Brute	4 442 759,846	5 315 701,335
Valeur Ajoutée Brute	4 442 759,846	Impôts et Taxes	126 795,979			
		Charges de Personnel	4 645 075,744	Excedent Brut (ou insuffisance) d'Exploitation		
		Total	4 771 871,723		- 329 111,877	1 056 684,551
Excedent Brut D'Exploitation	- 329 111,877	Insuffisance Brute d'Exploitation				
Autres Produits Ordinaires	56 017,315	Autres Charges Ordinaire	107 021,397			
Produits de placement	607 276,640	Charges Financières nettes	656 830,439			
		Dotations aux Amort. & aux prov.	824 264,894			
		Impôt sur les résultats Ordinaires	25 640,686			
Total	334 182,078	Total	1 613 757,416	Résultat des Activités Ordinaires	- 1 279 575,338	487 868,217
Résultat positif des activité Ordinaires	-	Résultat Négatif des Activités Ordin.	- 1 279 575,338			
Gains Extraordinaires		Pertes Extraordinaires				
Effet Positif des Modif. Comptable		Effets Négatif des modif. Comptable				
		Impôt / Eléments Extraord. & Modifications Comptable		Résultat Net après Modification Comptable	- 1 279 575,338	487 868,217
Total	- 1 279 575,338	Total	- 1 279 575,338			

**SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION SA
ZONNE INDUSTRIELLE GROMBALIA**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société industrielle de filtration "GIF FILTER S.A", comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 Décembre 2015 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **23 467 285 DT**, un résultat déficitaire de **1 279 575 DT** et un flux d'exploitation positif de **619 201 DT**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la Société industrielle de filtration "GIF FILTER S.A". Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le

contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus et des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A" arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent, de notre part, aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A" avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 28 mars 2016

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours de l'exercice 2015

1/ La société GIF FILTER S.A a réalisé, au cours de l'exercice 2015, les opérations suivantes :

Ventes en DT (HT)

GIF Distribution	Economic Auto	Ets Med Loukil Et Cie	Inter Equipement	Med Equipement	Trucks Gros
61 287,700	88 100,400	22 660,780	8 913,000	12 049,980	3 606,752

Achats en DT (HT)

GIF Distribution	MIDCO	Aures Auto Citroen	Loukil Com	Med Equipement	Groupe audio com	MED COM
1 236 402,714	4911,553	3 965,015	4 693,000	1 525,129	28614,614	1 719,492

2/ La société GIF FILTER a souscrit au cours l'exercice 2015, à l'émission de billets de trésorerie effectuée par certaines sociétés du même groupe et domiciliées auprès des banques UIB, ATTIJARI BANK, Amen Bank et STUSID. La situation de ces dites opérations à la date du 31/12/2015, se présente comme suit :

DESIGNIATION	Société convention	Date Début	Période Placement	Date Fin	Montant	Taux
PLACEMENT UIB	MISS	16/11/2015	90	14/02/2016	400 000	8.0%
PLACEMENT UIB	ETS MED LOUKIL	14/12/2015	60	12/02/2016	400 000	8.0%
SOUS-TOTAL UIB					800 000	
ATTIJARI	AUDIOCOM	15/07/2015	169	31/12/2015	400 000	8.0%
ATTIJARI	ETS MED LOUKIL	15/07/2015	169	31/12/2015	800 000	8.0%
SOUS-TOTAL ATTIJARI					1 200 000	
PLACEMENT AB	MIDCO	07/11/2015	90	05/02/2016	500 000	9.5%
PLACEMENT AB	AUDIOCOM	19/12/2015	60	17/02/2016	300 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	01/11/2015	90	30/01/2016	1 000 000	9.5%
PLACEMENT AB	MIDCO	15/11/2015	60	14/01/2016	100 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	12/08/2015	141	31/12/2015	200 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	03/12/2015	90	02/03/2016	1 600 000	8.0%
SOUS-TOTAL AMEN BANK					3 700 000	
PLACEMENT STUSID	UADH	09/07/2015	175	31/12/2015	774 000	9.5%
SOUS-TOTAL STUSID					774 000	
TOTAUX					6 474 000	

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1) la rémunération brute de l'ancien Directeur Général pour la période s'étalant entre début janvier et fin avril de l'année 2015, se détaille comme suit :

- Salaires et congés payés 81 153 DT ;
- Primes 5 510 DT ;

L'ancien directeur général a également perçu au cours de la période susmentionnée, les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- 500 DT de bons d'essence mensuellement.
- Une ligne GSM.

En vertu de la décision du conseil d'administration du 28 Avril 2015 ayant mis fin à ses fonctions, l'ancien directeur général a bénéficié des avantages suivants :

- Une indemnité de départ pour un montant net de 65 000 DT ;
- Don d'une voiture de tourisme Citroën C5.

2) la rémunération brute du nouveau Directeur Général pour la période s'étalant entre début mai et fin Décembre de l'année 2015, se détaille comme suit :

- Salaires 65 154 DT ;
- Primes 10 955 DT.

Le nouveau directeur général a également perçu au cours de la période susmentionnée, les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- 200 litres de bons d'essence mensuellement ;
- Une ligne GSM.

Il y'a lieu de préciser que ces avantages n'ont pas été fixés par le conseil d'administration.

3) Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration. La charge globale brute annuelle de ladite rémunération est de 36 000 DT.

4) La charge brute des jetons de présence alloués aux membres du Comité permanent d'audit est de 18 000 DT.

A l'exception des opérations ci-dessus mentionnées, nous n'avons pas été informés d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles susmentionnés.

TUNIS, le 28 Mars 2016

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 mai 2016, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Ghazi HANTOUS et Mr Chiheb GHANMI.

BILAN AU 31/12/2015

ACTIF	Notes	au 31/12/2015			au 31/12/2014
		brut:	amortissements et provisions:	net:	net:
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287
		5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		14 423 988	10 825 169	3 598 819	3 385 424
		14 423 988	10 825 169	3 598 819	3 385 424
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		27 343 944	5 175 647	22 168 297	22 637 105
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 909 786	3 537 426	17 372 360	17 719 051
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 434 158	1 638 221	4 795 937	4 918 054
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		91 823 299	13 536 524	78 286 776	65 622 186
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		91 823 299	13 536 524	78 286 776	65 622 186
AC33 Autres placements financiers		651 858 960	4 695 958	647 163 002	582 361 705
AC331 Actions, autres titres à revenu variable		38 800 037	4 029 658	34 770 379	30 230 544
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		560 355 652	650 502	559 705 150	490 922 250
AC334 Autres prêts		12 202 750	15 799	12 186 951	9 214 823
AC336 Autres		40 500 521	-	40 500 521	51 994 088
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		4 664 608	-	4 664 608	4 144 464
		775 690 811	23 408 129	752 282 682	674 765 461
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provision pour primes non acquises		9 965 520	-	9 965 520	9 482 319
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		37 448 586	-	37 448 586	26 669 134
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et		5 403 290	-	5 403 290	4 592 316
		52 817 397	-	52 817 397	40 743 769
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		155 953 223	50 359 570	105 593 654	95 129 538
AC611 Primes acquises et non émises		20 925 447	-	20 925 447	18 719 437
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		108 885 472	45 337 071	63 548 401	58 041 568
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		26 142 304	5 022 499	21 119 805	18 368 532
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		11 283 870	6 702 169	4 581 701	11 550 271
AC63 Autres créances		7 827 293	661 470	7 165 823	7 117 535
AC631 Personnel		245 286	198	245 088	170 547
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 170 462	-	3 170 462	5 062 986
AC633 Débiteurs divers		4 411 546	661 272	3 750 273	1 884 002
		175 064 386	57 723 209	117 341 177	113 797 343
AC7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		35 222 224	-	35 222 224	20 005 841
AC72 Charges reportées		4 643 487	-	4 643 487	3 993 283
AC721 Frais d'acquisition reportés		4 643 487	-	4 643 487	3 993 283
AC73 Comptes de régularisation Actif		24 039 697	-	24 039 697	20 846 842
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		22 488 169	-	22 488 169	19 651 591
AC732 Estimations de réassurance		560 192	-	560 192	287 000
AC733 Autres comptes de régularisation		991 336	-	991 336	908 250
AC74 Ecart de conversion		1 162 098	-	1 162 098	936 994
		65 067 507	-	65 067 507	45 782 959
Total de l'actif		1 088 469 320	93 834 688	994 634 632	880 553 243

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		notes:	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital		148 267 452	142 402 794
CP3	Rachat d'actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté		87 289 425	78 394 567
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			260 560 065	245 800 550
CP6	Résultat de l'exercice		73 450 388	22 298 868
Total capitaux propres avant affectation			334 010 452	268 099 418
<u>PASSIF:</u>				
PA2	Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions		3 479 000	3 572 000
			3 479 000	3 572 000
PA3	Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises		71 897 257	65 615 556
PA320	Provision d'assurance vie		37 585 838	36 446 316
PA330	Provision pour sinistres (vie)		7 274 544	6 106 659
PA331	Provision pour sinistres (non vie)		436 643 219	400 421 455
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		235 963	237 887
PA341	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		11 090 737	10 323 807
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage		-	242 000
PA361	Autres provisions techniques (non vie)		15 813 739	16 457 975
			580 541 296	535 851 654
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		17 895 359	17 419 996
PA6	Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		19 346 853	17 613 716
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		10 154 350	9 599 867
PA63	Autres dettes		23 206 132	21 836 339
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		3 965 265	3 622 476
PA632	Personnel		5 856 857	4 827 028
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		5 782 662	5 673 414
PA634	Créditeurs divers		7 601 349	7 713 420
			52 707 334	49 049 921
PA7	Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif		4 615 326	5 226 841
PA711	Estimations de réassurance		-	-
PA712	Autres comptes de régularisation Passif		4 615 326	5 226 841
PA72	Ecart de conversion		1 385 866	1 333 413
			6 001 191	6 560 253
Total du Passif			660 624 180	612 453 825
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF			994 634 632	880 553 243

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2015

		Opérations brutes		Opérations nettes	
		31/12/2015	cessions et/ou rétrocessions 31/12/2015	31/12/2015	Opérations nettes 31/12/2014
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	298 820 201	41 129 021	257 691 180	241 466 832
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	6 281 700	483 201	5 798 499	7 477 900
		292 538 501	40 645 820	251 892 681	233 988 932
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	61 805 755	-	61 805 755	28 072 693
PRNV2 Autres produits techniques	+	630 405	-	630 405	630 178
CHNV1 Charge de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	190 880 523	6 152 897	184 727 626	171 863 255
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	36 221 763	10 779 452	25 442 311	22 679 763
		227 102 286	16 932 349	210 169 938	194 533 018
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	+/-	644 236	-	644 236	1 172 885
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		4 286 570	1 650 251	2 636 320	3 772 926
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	18 202 626	-	18 202 626	15 706 974
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	650 205	-	650 205	471 147
CHNV43 Frais d'administration commissions reçues des réassureurs	-	26 277 520	-	26 277 520	23 929 842
CHNV44	+	-	8 733 229	8 733 229	7 903 514
		43 829 941	8 733 229	35 096 712	31 262 155
CHNV5 Autres charges techniques	-	19 034 477	-	19 034 477	17 051 792
CHNV6 pour égalisation et équilibrage	+/-	242 000	-	242 000	-
RTNV résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	61 607 622	13 329 991	48 277 631	17 244 797

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2015

	Notes:	Opérations brute	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2015	rétrocessions 31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	6 721 424	205 126	6 516 297	9 308 946
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	2 458 910	-	2 458 910	2 199 185
PRV22 Produits des autres placements	+				
		2 458 910	-	2 458 910	2 199 185
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	697 996	-	697 996	671 857
PRV23 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	3 045 290	-	3 045 290	495 524
PRV24		3 743 286	-	3 743 286	1 167 381
Plus values non réalisées sur placements	+				
PRV3					
PRV4 Autres produits techniques	+	17 119	-	17 119	407
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	3 113 473	-	3 113 473	2 549 905
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	1 167 886	-	1 167 886	585 797
		4 281 359	-	4 281 359	3 135 702
Variation des autres provisions techniques					
CHV2					
CHV21 Provision d'assurance vie	+/-	1 139 522	-	1 139 522	5 380 780
		1 139 522	-	1 139 522	5 380 780
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	1 924	-	1 924	11 966
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	1 228 319	-	1 228 319	1 725 341
CHV43 Frais d'administration	-	996 918	-	996 918	1 443 569
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+				
		2 225 237	-	2 225 237	3 168 910
CHV5 Autres charges techniques	-	327 593	-	327 593	294 912
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	82 526	-	82 526	76 480
CHV91					
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	776 831	-	776 831	755 419
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	137 423	-	137 423	98 346
		996 781	-	996 781	930 245
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		3 972 171	205 126	3 767 045	- 246 596

L'état de résultat arrêté au 31/12/2015

			<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-	48 277 631	17 244 797
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-	3 767 045	246 596
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	43 402 739	37 972 899
PRNT12	Produits des autres placements	+	43 402 739	37 972 899
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	12 320 472	11 600 821
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	53 753 056	8 556 123
			66 073 528	20 156 943
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 456 683	1 320 570
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	13 712 009	13 043 670
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	2 425 690	1 698 118
			17 594 382	16 062 358
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance	-	61 805 755	28 072 693
PRNT2	Autres produits non techniques	+	778 847	108 424
CHNT3	Autres charges non techniques	-	270 993	2 280 000
	Résultat provenant des activités ordinaires		82 628 660	28 821 417
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	9 178 272	6 522 549
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		73 450 388	22 298 868
PRNT4	Gains extraordinaires	+	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-	-
	Résultat extraordinaire		-	-
	Résultat net de l'exercice		73 450 388	22 298 868
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		73 450 388	22 298 868

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2015

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	304 050 342	280 546 672
Sommes versées pour paiement des sinistres	-178 830 371	-188 183 830
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 457 206	2 880 995
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-435 725	-1 545 986
Commissions versés sur les acceptations	-435 406	-736 370
Décaissements des primes pour les cessions	-40 637 025	-41 988 252
Encaissements des sinistres pour les cessions	12 893 416	11 782 060
Commissions reçues sur les acceptations	8 548 593	8 743 383
Commissions versées aux intermédiaires	-21 582 790	-18 856 643
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 160 811	-22 329 067
Variation des dépôts auprès des cédantes	7 893	-246 222
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-318 395	-396 463
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-97 919 663	-67 636 669
Encaissements liés à la cession de placements financiers	29 593 649	21 382 119
Taxes et impôts versés au trésor	-49 489 465	-43 834 893
Produits financiers reçus	42 898 243	37 485 588
Autres mouvements	-933 469	9 560 649
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-16 293 778	-13 372 930
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 976 182	-4 589 037
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo	-37 594	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo	0	97 326
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-21 482 301 0	-3 000 014
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	62 800 000	6 801 412
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	39 303 924	-690 312
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-7 793 762	-4 126 109
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	-7 793 762	-4 126 109
Variation de trésorerie	15 216 383	-18 189 351
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	20 005 841	38 195 192
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	35 222 224	20 005 841

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
<u>Engagements Reçus</u>		
Cautions reçues	5 560 561	5 296 833
Cautions Agents Généraux	1 963 000	1 823 000
TOTAL	7 523 561	7 119 833
<u>Engagements donnés</u>		
Cautions données	2 577 020	1 679 420
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	24 097 800	322 800
TOTAL	26 674 820	2 002 220

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS **ARRETES AU 31/12/2015**

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 13 succursales
185 Agents d'assurance
25 Courtiers
- **Effectif** : 683 employés

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2015 a connu les faits marquants suivants :

- La poursuite des travaux de mise en œuvre du projet du système d'information "Horizon" sur les domaines Automobile, comptabilité, réseau et tiers
- La poursuite de la phase de mise en œuvre du plan stratégique et opérationnel "vision",
- La définition et la mise en place d'une stratégie commerciale et d'animation du réseau,
- La définition d'un plan de continuité d'activité "PCA"
- La poursuite des actions de communication institutionnelle dans le cadre d'un plan de communication continu
- Un **résultat net** de 73, 450 MD contre 22,299 MD en 2014,
- Un **total Bilan** 994,635 MD contre de 880,553 MD l'année précédente,
- Des **fonds propres** avant résultat de l'ordre de 260, 560 MD contre 245,801 MD en 2014,
- Une évolution des **primes émises** de 6 % atteignant 305,542 MD contre 288,208 MD en 2014,
- Une légère baisse des **règlements de sinistres** de 1,364 MD soit 180,008 MD contre 181,372 MD en 2014,
- Des produits de placements nets de 97,087 MD contre 44,504 MD en 2014, cette augmentation remarquable est due à la cession en bloc des titres SFBT de l'ordre de 54,174MD

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2015, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation:

- des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/N-1
Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté aux taux suivants :

2012 et antérieurs	100%
2013	50%
2014	20%.

* Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* La méthode de provisionnement des autres postes de créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2015 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir de la moyenne des émissions des quatre premiers mois relatifs aux trois derniers exercices.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques:

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata- temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2015 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2014.

6-CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et des opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'Audit pour l'année 2015 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

7-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune :** composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité d'audit :** composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité de placement :** composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la direction financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

8-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

9-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2015 à 5 405 232 dinars contre 3 868 344 dinars au 31/12/2014 soit une variation de 1 536 888 dinars.

Les amortissements s'élèvent au 31/12/2015 à 1 878 181 dinars contre 1 790 056 dinars au 31/12/2014 soit une variation de 88 125 dinars.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2014
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	5 260 982	1 733 931	3 527 051	2 078 287
Autes actifs	103 250	103 250	0	0
TOTAL	5 405 232	1 878 181	3 527 051	2 078 287

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Libellés	Valeurs brutes			Amortissements			VCN AU 31/12/2015
	Au 01/01/2015	Acquisition	Au 31/12/2015	Au 01/01/2015	Dotation	Au 31/12/2015	
Materiels de transport	614 483	71 001	685 484	465 256	95 089	560 345	125 139
MMB	2 555 194	206 853	2 762 047	1 812 862	105 259	1 918 121	843 926
AAI	5 817 055	293 583	6 110 638	4 505 554	197 818	4 703 372	1 407 266
Materiels Informatique	4 557 678	308 141	4 865 819	3 375 315	268 016	3 643 331	1 222 488
TOTAL	13 544 410	879 578	14 423 988	10 158 987	666 182	10 825 169	3 598 819

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2014
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935
Constructions	22 985 709	5 157 347	17 828 362	18 297 170
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	18 300	100 000	100 000
TOTAL	27 343 944	5 175 647	22 168 297	22 637 105

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Actions Cotées	81 973 623	69 011 648	12 961 975
Actions Non Cotées	9 849 676	9 549 676	300 000
Valeur brute	91 823 299	78 561 324	13 261 975
Provisions	13 536 523	12 939 138	597 385
Valeur nette	78 286 776	65 622 186	12 664 590

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables:

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Actions Cotées	19 277 162	14 277 167	4 999 995
Actions OPCVM	16 104 570	16 104 570	0
Actions Non Cotées	2 461 030	2 170 320	290 710
Actions étrangères	957 275	957 275	0
Valeur brute	38 800 037	33 509 332	5 290 705
Provisions	4 029 658	3 278 788	750 870
Valeur nette	34 770 379	30 230 544	4 539 835

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Emprunts obligataires	106 794 152	103 011 252	3 782 900
Emprunts indivis	150 000	150 000	0
Placements marché monétaire	333 500 000	259 500 000	74 000 000
Placements BTA	119 911 500	128 911 500	-9 000 000
Valeur brute	560 355 652	491 572 752	68 782 900
Provisions	650 502	650 502	0
Valeur nette	559 705 150	490 922 250	68 782 900

AC334 - Prêts

Libellés	au 31/12/2015	au 31/12/2014	Variation
Prêts au personnel	12 169 344	9 165 166	3 004 178
Prêts sur police vie	33 406	65 456	-32 050
Valeur brute	12 202 750	9 230 622	2 972 128
Provisions	15 799	15 799	0
Valeur nette	12 186 951	9 214 823	2 972 128

AC336- Autres placements

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôt auprès de la TGT	3 627 053	4 397 247	-770 194
Placements en devises	36 858 380	47 581 753	-10 723 373
Autres dépôts	15 088	15 088	0
TOTAL	40 500 521	51 994 088	-11 493 567

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 087 123	1 083 074	4 049
Dépôts en garantie des PSAP	3 577 484	3 061 390	516 094
TOTAL	4 664 608	4 144 464	520 144

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2015 de 12 073 628 DT par rapport à 2014 :

Libellés	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014	Variation
Provision pour primes non acquises	9 965 520	9 482 319	483 201
Provision pour sinistres non vie	37 448 586	26 669 134	10 779 452
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	5 403 290	4 592 316	810 974
TOTAL	52 817 397	40 743 769	12 073 628

❖ AC6 – Créances

Libellés	Montant brut au 31/12/2015	Provision	Montant net au 31/12/2015	Montant net au 31/12/2014
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
	20 925 447		20 925 447	18 719 437
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes à annuler	-2 157 606		-2 157 606	-1 703 881
créances sur les assurés	77 924 385	23 150 695	54 773 690	53 845 700
créances contentieuses	18 265 978	16 581 155	1 684 823	1 413 808
Autres créances	14 852 715	5 605 221	9 247 494	4 485 941
TOTAL	108 885 472	45 337 071	63 548 401	58 041 568
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances				
	26 142 304	5 022 499	21 119 805	18 368 532
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Récessionnaires	38 799		38 799	36 728
Cédants	3 938 312	2 575 460	1 362 852	1 478 371
Cessionnaires	7 306 758	4 126 708	3 180 050	10 035 172
TOTAL	11 283 869	6 702 168	4 581 701	11 550 271
AC63 Autres Créances				
Personnel	245 286	198	245 088	170 547
Etat,orga.sécurité sociale	3 170 462		3 170 462	5 062 986
autres débiteurs divers	4 411 545	661 272	3 750 273	1 884 002
TOTAL	7 827 293	661 470	7 165 823	7 117 535
TOTAL GENERAL	175 064 385	57 723 208	117 341 177	113 797 342

❖ AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Avoirs en banque	33 186 269	18 407 296	14 778 973
CCP	2 021 560	1 587 761	433 799
Caisse	14 395	10 784	3 611
TOTAL	35 222 224	20 005 841	15 216 383

AC 72 Charges reportées

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Frais d'acquisition reportés	4 643 487	3 993 282	650 205
TOTAL	4 643 487	3 993 282	650 205

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	22 488 169	19 651 591	2 836 578
AC732 Estimation de réassurance	560 192	287 000	273 192
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges à répartir	167 888	235 043	-67 155
Autres produits à recevoir	191 390	99 299	92 091
commissions à recevoir	632 058	573 908	58 150
TOTAL	24 039 697	20 846 841	3 192 856

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit:

	CAPITAUX PROPRES 2014 AVANT AFFECTATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2015	CAPITAUX PROPRES 2015 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	15 398 290	5 864 657			21 262 947
Résultats reportés	78 394 567	16 741 013	-7 846 156		87 289 424
Résultat de l'exercice 2014	22 298 868	-22 298 868			0
Résultat de l'exercice 2015				73 450 388	73 450 388
TOTAL	268 099 418	306 802	-7 846 156	73 450 388	334 010 453

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2015 sont imputés au fond social (306 802 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

Les dividendes relatifs à l'exercice 2014 ont été distribués en totalité sur le report à nouveau disponible au 31/12/2013.

❖ PA2- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2015 à 3 479 000 dinars représentent des provisions pour litiges.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Désignation	2015	2014	Variation 2015	Variation 2014
Prov.pour primes non acquises	71 897 257	65 615 556	6 281 701	7 979 626
Prov.Mathématiques Vie	37 585 838	36 446 316	1 139 522	5 380 781
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	7 274 544	6 106 659	1 167 885	585 797
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	436 643 219	400 421 455	36 221 764	9 770 353
Prov.Mathématiques des Rentes	15 750 133	16 397 432	-647 299	-702 776
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	235 963	237 887	-1 924	6 930
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	11 090 737	10 323 806	766 931	707 698
Prov pour Egalisation			0	0
Prov pour Egalisation décés	0	242 000	-242 000	0
Prov pour risques en cours	63 605	60 543	3 062	-470 109
TOTAL	580 541 296	535 851 654	44 689 642	23 258 300

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	3 833 876	3 374 228	459 648
Dépôts en garantie des PSAP	14 061 483	14 045 768	15 715
TOTAL	17 895 359	17 419 996	475 363

❖ PA6 Autres dettes

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	5 236 550	4 486 023	750 527
Autres Crédeurs	14 110 303	13 127 693	982 610
TOTAL	19 346 853	17 613 716	1 733 137

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Récessionnaires	439 762	507 440	-67 678
Cédants	4 546 831	4 337 042	209 789
Cessionnaires	5 167 756	4 755 384	412 372
TOTAL	10 154 349	9 599 866	554 483

PA63-Autres dettes

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 965 265	3 622 476	342 789
Personnel	5 856 857	4 827 029	1 029 828
Etat , Organisme de sécurité sociale	5 782 662	5 673 414	109 248
Autres Crédeurs divers	7 601 348	7 713 420	-112 072
TOTAL	23 206 132	21 836 339	1 369 793

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Charges à payer	2 595 269	3 710 711	-1 115 442
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 579	1 579	0
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	379 130	2 721	376 409
Intérêts de retard des traites	337 458	135 134	202 324
Intérêts sur les cautions à payer	211 862	130 752	81 110
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 090 028	1 245 944	-155 916
TOTAL	4 615 326	5 226 841	-611 515

10-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens

1- Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 264 207 478 DT en 2015 contre 250 775 778 en 2014, soit une variation nette 13 431 700 DT.

Libellés		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Primes émises non vie	PRNV1	298 820 201	41 129 021	257 691 180	241 466 832
Primes émises vie	PRV1	6 721 424	205 126	6 516 298	9 308 946
	Total	305 541 625	41 334 147	264 207 478	250 775 778

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 214 451 296 DT en 2015 contre à 197 668 720 DT en 2014 enregistrant une évolution de 16 782 576 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Non vie					
Montants payés	CHNV11	190 880 523	6 152 897	184 727 626	171 853 255
Variation de la PSAP	CHNV12	36 221 763	10 779 452	25 442 311	22 679 763
	Total non vie	227 102 286	16 932 349	210 169 937	194 533 018
Vie					
Montants payés	CHV11	3 113 473		3 113 473	2 549 905
Variation de la PSAP	CHV12	1 167 886		1 167 886	585 797
	Total vie	4 281 359	0	4 281 359	3 135 702
	Total général	231 383 645	16 932 349	214 451 296	197 668 720

3-Variation des autres provisions techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	variation
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-647 299	-702 776	55 477
var.provisions pour risques en cours		3 063	-470 109	473 172
	CHNV2	-644 236	-1 172 885	528 649
Vie				
var.provisions mathématiques		1 139 522	5 380 780	-4 241 258
	CHV2	1 139 522	5 380 780	-4 241 258

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libellés		Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Non vie					
participations aux bénéfices payés		2 716 660	839 276	1 877 384	3 884 406
ristournes		802 980		802 980	298 600
provisions pour participation aux bénéfices		613 664	810 974	-197 310	-323 840
provisions pour ristournes		153 266		153 266	-86 240
Total non vie	CHNV3	4 286 570	1 650 250	2 636 320	3 772 926
Vie					
participations aux bénéfices payés		0		0	5 036
provisions pour participation aux bénéfices		-1 924		-1 924	6 930
Total vie	CHV3	-1 924	0	-1 924	11 966

5-Frais d'exploitation

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Frais d'acquisition	-	18 202 626	15 706 974	2 495 652
Var.des frais d'acquisition reportés	+	650 205	471 147	179 058
frais d'administration	-	26 277 520	23 929 842	2 347 678
commissions reçues des réassureurs	+	8 733 229	7 903 514	829 715
Total non vie	CHNV4	35 096 712	31 262 155	3 834 557
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 228 319	1 725 341	-497 022
frais d'administration	-	996 918	1 443 569	-446 651
commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0
Total vie	CHV4	2 225 237	3 168 910	-943 673

6-Autres charges techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Autres charges techniques	-	19 034 477	17 051 792	1 982 685
Total non vie	CHNV5	19 034 477	17 051 792	1 982 685
Vie				
Autres charges techniques	-	327 593	294 912	32 681
Total vie	CHV5	327 593	294 912	32 681

7-Autres Produits techniques

Libellés		31/12/2015	31/12/2014	Variation
Non vie				
Produits techniques	PRNV2	630 405	630 178	227
Vie				
Produits techniques	PRV2	17 119	407	16 712
Total		647 524	630 585	16 939

8- Produits et charges des placements

Désignation		31/12/2015	31/12/2014
<i>Produits de placements</i>			
Revenus des placements	P RNT13 + P R V23	45 861 649	40 172 084
Revenus des placements immobiliers		407 152	400 771
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		38 042 078	31 921 669
Revenus des participations		5 556 155	6 285 311
autres revenus		1 856 264	1 564 333
Reprise de corrections de valeurs sur placements	P RNT13 + P R V23	13 018 467	12 272 678
Profits provenant de la réalisation des placement	P RNT14 + P R V24	56 798 347	9 051 647
TOTAL		115 678 463	61 496 409
<i>Charges de placements</i>			
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	1 539 208	1 397 050
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	14 488 840	13 799 089
Pertes provenant de la réalisation des placement	CHNT13 + CHV93	2 563 114	1 796 464
TOTAL		18 591 162	16 992 603
<i>Revenus nets</i>		97 087 301	44 503 806

9- les charges par nature : les frais généraux et les dotations

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
salaires et compléments de salaires	25 271 270	21 932 060
charges sociales	9 029 363	7 939 295
autres charges	2 031 859	1 711 734
<i>Total charges de personnel</i>	36 332 492	31 583 089
<i>charges de commissions</i>	21 544 243	20 131 449
<i>Impôts et taxes</i>	7 835 909	7 420 957
<i>Autres charges (dotation amortiss., provision, autres...)</i>	14 832 561	13 380 877
Total des charges par nature	80 545 205	72 516 372

10- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 756 710	3 613 775
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	76 778 579	68 024 705
Frais de gestion des placements	1 009 916	877 892
TOTAL	80 545 205	72 516 372

11- Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 307 649 297 dinars, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	222 106 141
CENTRE	18 053 927
SUD	67 489 229
TOTAL	307 649 297

12- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	82 628 660
Réintégrations	22 789 330
Déductions	-79 194 356
Résultat fiscal	26 223 634
Impôt sur les sociétés (35%)	9 178 272
Résultat Net de l'exercice	73 450 388

11-ANNEXES (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars Tunisiens)

1. Etat récapitulatif des placements au 31/12/2015

DESIGNATION	valeur brute	valeur nette	juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	27 343 944	22 168 297	31 306 218
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	104 998 120	87 551 593	199 914 901
Parts d'OPCVM	25 625 217	25 505 562	28 811 383
Obligations et autres titres à revenu fixe	560 355 652	559 705 150	559 705 150
Prêts au personnel	12 202 750	12 186 951	12 186 951
Depôts auprès des entreprises cédantes	4 664 608	4 664 608	4 664 608
Autres	40 500 521	40 500 521	40 500 521
Total	775 690 811	752 282 682	877 089 732
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	758 823 453	735 431 123	860 238 173

2. Ventilation des charges et des produits des placements au 31/12/2015

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		407 152	407 152
Revenus des participations	4 958 108	598 046	5 556 155
Revenus des autres placements		38 042 078	38 042 078
Autres revenus financiers		1 856 264	1 856 264
Total produits des placements	4 958 108	40 903 540	45 861 649
intérêts		410 205	410 205
frais externes et internes		1 129 004	1 129 004
autres frais			0
Total charges des placements	0	1 539 209	1 539 209

3. Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

	EXERCICE				
	2011	2012	2013	2014	2015
Participation aux résultats	24 227	42 002	25 052	11 966	1 924
Participation attribuée et payée				5 036	
Variation Prov. Participation bénéfiques	24 227	42 002	25 052	6 930	1 924
Provisions mathématiques moyennes	12 709 096	19 582 139	27 505 164	33 755 926	37 166 077

4. Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2015

ANNEE D'INVENTAIRE 2013	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	117 521 796	105 917 593	77 135 843		
Provisions pour sinistres	47 636 545	107 734 596	141 507 806		
Total charges des sinistres	165 158 341	213 652 189	218 643 649		
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675		
% Sinistres /primes acquises	84%	97%	90%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2014	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	133 701 737	131 518 824	121 465 175	77 181 479	
Provisions pour sinistres	30 891 713	56 509 640	78 354 158	136 634 438	
Total charges des sinistres	164 593 450	188 028 464	199 819 333	213 815 917	
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675	270 691 732	
% Sinistres /primes acquises	84%	85%	83%	79%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2015	<i>Exercice de survenance</i>				
	2011	2012	2013	2014	2015
Réglements cumulés	143 165 674	151 261 673	147 306 031	114 278 148	75 590 215
Provisions pour sinistres	19 480 301	36 589 978	59 942 810	87 223 251	149 305 364
Total charges des sinistres	162 645 975	187 851 651	207 248 841	201 501 399	224 895 579
Primes acquises	196 948 934	221 233 799	242 141 675	270 691 732	292 538 501
% Sinistres /primes acquises	83%	85%	86%	74%	77%

**5. Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :
catégorie vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
Primes émises	PRV1 1°colonne	6 721 424
charges de prestations	CHV1 1°colonne	-4 281 359
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-1 139 522
Solde de souscription		1 300 543
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-1 228 319
Autres charges de gestion nettes	CHV43+CHV5-PRV4	-1 307 392
es d'acquisition et de gestion nettes		-2 535 711
Produits nets de placements	PRV2-CHV9	5 205 415
Participation aux résultats	CHV3 1°colonne	1 924
Solde Financier		5 207 339
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes cédées	PRV1 2°colonne	-205 126
les prestations payés	CHV1 2°colonne	
les charges de provi. pour prestations	CHV2 2°colonne	
la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs /ré	CHV44 2°colonne	
Solde de réassurance / rétrocession		-205 126
Résultat technique		3 767 045
Informations complémentaires		
Montant des rachats		36 267
Intérêts techniques bruts de l'exercice		17 104
Provisions techniques brutes à la clôture		45 096 345
Provisions techniques brutes à l'ouverture		42 790 862

**6. Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :
catégorie non vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
PRIMES ACQUISES		292 538 501
Primes émises	PRNV11 1°colonne	298 820 201
Variation des Primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-6 281 700
CHARGES DE PRESTATION		-226 216 050
Prestations et Frais payés	CHNV11 1°colonne	-190 880 523
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12+CHNV2+ CHNV6 1°colonne	-35 335 527
Solde de souscription		66 322 451
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-17 552 421
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5-PRNV2	-44 681 592
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-62 234 013
Produits nets de placements	PRNT3	61 805 755
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-4 286 570
Solde Financier		57 519 185
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-40 645 820
les prestations payés	CHNV11 2°colonne	6 152 897
les charges de provi. pour prestations	CHNV12+CHNV2+CHNV6 2°colonne	10 779 452
la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	1 650 251
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires	CHNV44	8 733 229
Solde de réassurance / rétrocession		-13 329 991
Résultat technique		48 277 631
Informations complémentaires		
Provisions pour Primes non Acquises clôture		71 897 257
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture		65 615 556
Provisions pour Sinistres à Payer clôture		436 643 219
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture		400 421 456
Autres Provisions techniques clôture		26 904 475
Autres Provisions techniques Réouverture		27 023 781

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2015

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	75 500 868		14 947 504	23 961 156	8 217 126	5 194 334	162 725 283	1 992 231	292 538 501
Primes émises	75 520 995		16 327 089	23 161 499	8 217 175	4 863 679	168 733 484	1 996 280	298 820 201
Variation des Primes non acquises	-20 127		-1 379 585	799 658	-49	330 655	-6 008 201	-4 049	-6 281 700
CHARGES DE PRESTATION	-62 732 479	-628 121	-7 527 158	-15 261 549	-3 005 859	-123 263	-135 952 473	-985 149	-226 216 050
Prestations et Frais payés	-64 700 813	-1 311 108	-4 107 363	-7 842 616	-673 037	-69 680	-111 732 656	-443 250	-190 880 523
Charges des provisions pour prestations di	1 968 335	682 987	-3 419 795	-7 418 932	-2 332 822	-53 583	-24 219 817	-541 899	-35 335 527
Solde de souscription	12 768 389	-628 121	7 420 346	8 699 608	5 211 267	5 071 070	26 772 809	1 007 082	66 322 451
Frais d'acquisition	-3 114 232		-736 042	-1 859 477	-557 841	-90 880	-11 131 515	-62 434	-17 552 421
Autres charges de gestion nettes	-10 330 499	-192 560	-1 818 480	-4 407 007	-1 539 370	-232 544	-25 440 760	-720 374	-44 681 592
Charges d'acquisition et de gestion nette	-13 444 731	-192 560	-2 554 522	-6 266 484	-2 097 211	-323 423	-36 572 275	-782 808	-62 234 013
Produits nets de placements	2 679 335	2 233 056	1 764 234	5 445 208	831 177	728 704	47 574 420	549 621	61 805 755
Participation aux résultats	-899 842		-570 220	-1 421 197	-80 634	-2 897	-1 307 591	-4 190	-4 286 570
Solde Financier	1 779 494	2 233 056	1 194 015	4 024 011	750 543	725 807	46 266 829	545 431	57 519 185
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-478 628		-9 594 806	-15 527 404	-5 074 763	-4 434 159	-5 382 108	-153 952	-40 645 820
les prestations payés	586 720	14 860	2 515 140	1 624 435	876 933	1 418	312 118	221 273	6 152 897
les charges de provi. pour prestations	-40 366	-17 587	3 273 671	6 915 772	622 575	106 855	-54 213	-27 255	10 779 452
la participation aux résultats			77 693	565 352	1 007 206				1 650 251
Commissions reçues des réassureurs /rétro			2 189 258	2 265 786	1 479 116	53 969	2 731 719	13 380	8 733 229
Solde de réassurance / rétrocession	67 727	-2 727	-1 539 044	-4 156 059	-1 088 934	-4 271 916	-2 392 484	53 446	-13 329 991
Résultat technique	1 170 878	1 409 647	4 520 794	2 301 077	2 775 666	1 201 538	34 074 879	823 151	48 277 631
<i>Informations complémentaires</i>									
Provisions pour Primes non Acquises clôture	293 684		3 365 454	4 572 363	934 658	3 439 870	58 204 104	1 087 123	71 897 257
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	273 556		1 985 869	5 372 020	934 610	3 770 525	52 195 903	1 083 074	65 615 556
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	19 207 868	2 472 431	11 805 934	40 317 916	4 690 290	2 479 527	351 914 240	3 755 013	436 643 219
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	20 934 203	2 508 119	8 386 139	32 902 046	2 357 468	2 425 944	327 694 423	3 213 114	400 421 455
Autres Provisions techniques clôture	1 936 158	15 750 133	2 017 105	3 849 045	2 379 749	7 027	965 258		26 904 476
Autres Provisions techniques Réouverture	1 922 404	16 397 432	1 851 685	3 617 924	2 645 421	4 130	584 785		27 023 781

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2015

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2015**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de **994 634 632** dinars et un résultat bénéficiaire de **73 450 388** dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

4- **A** notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

5-1. Pour les sinistres de nature « facultatif » et comme indiqué dans la note n° 4-9(c), la compagnie a recouru à l'application d'un coût moyen relatif à chaque garantie. Ce changement a affecté aussi bien le calcul des IBNyR que la réévaluation des dossiers sinistre non mouvementés depuis leur ouverture.

Ainsi, la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres matériels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNyR) comptabilisée au 31/12/2015 est de 9 823 mDT contre 8 827 mDT au 31/12/2014.

L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2015.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 30 mars 2016

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil

Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2015

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société ne nous a pas informés des nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'actionariat avec la STB est encore en vigueur, la rémunération annuelle de la STB est de 11 000 dinars HT en 2015.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB est encore en vigueur.

C. Rémunération des dirigeants

C1. Les obligations et engagements de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :

a- Un salaire mensuel

- Salaire net mensuel de 7.433 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 457 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 3.315 DT
- Charges sociales patronales de 687 DT

b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2014 et servie en 2015 :

- Prime d'intéressement nette de 31.558 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 14.923 DT
- Charges sociales patronales de 1.605 DT

c- Les avantages en nature comportent :

- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial ;
- 500 litres de carburant par mois.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 2.670 DT par an;

2. Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2015 les salaires et des avantages suivants :

a- Un salaire mensuel qui se détaille en :

- Salaire net mensuel de 5.031 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 1.052 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 2.131 DT
- Charges sociales patronales de 1.548 DT

b- Les avantages en nature suivants

- Une voiture de fonction;
- 400 litres de carburant par mois;
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1.229 DT par an.

Les obligations et engagements de la Société « **Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2015, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	184 111	-	100 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	184 111		100 000	

c- L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2015 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit et par membre du comité de placement.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 86.400 DT et 33.120 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 29 Mars 2016

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

Etats financiers annuels de SICAV

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **23 mai 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par Mr. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	7 132 398,469	7 122 105,114
Obligations et valeurs assimilées		6 653 367,607	6 629 228,717
Titres des Organismes de Placement Collectif		479 030,862	492 876,397
Placements monétaires et disponibilités		2 759 126,537	3 680 141,118
Placements monétaires	5	2 759 126,537	3 667 859,573
Disponibilités		-	12 281,545
Créances d'exploitation	6	148 094,241	200,000
TOTAL ACTIF		10 039 619,247	10 802 446,232
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	21 736,469	24 291,493
Autres créditeurs divers	8	4 858,310	117 779,948
TOTAL PASSIF		26 594,779	142 071,441
ACTIF NET			
Capital	9	9 672 216,575	10 302 163,609
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		8,955	70,300
Sommes distribuables de l'exercice		340 798,938	358 140,882
ACTIF NET		10 013 024,468	10 660 374,791
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 039 619,247	10 802 446,232

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	31 Décembre	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
Revenus du portefeuille-titres	10	314 700,833	318 761,729
Revenus des obligations et valeurs assimilées		314 670,600	318 733,645
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		30,233	28,084
Revenus des placements monétaires	11	134 282,489	110 572,069
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		448 983,322	429 333,798
Charges de gestion des placements	12	(85 366,348)	(82 672,790)
REVENU NET DES PLACEMENTS		363 616,974	346 661,008
Autres charges	13	(10 579,408)	(10 200,395)
RESULTAT D'EXPLOITATION		353 037,566	336 460,613
Régularisation du résultat d'exploitation		(12 238,628)	21 680,269
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		340 798,938	358 140,882
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12 238,628	(21 680,269)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 429,629	7 049,053
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		4 238,048	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		362 705,243	343 509,666

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>362 705,243</u>	<u>343 509,666</u>
Résultat d'exploitation	353 037,566	336 460,613
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 429,629	7 049,053
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 238,048	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(305 127,525)</u>	<u>(298 098,372)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(704 928,041)</u>	<u>580 300,488</u>
Souscriptions		
- Capital	7 680 064,630	6 003 099,846
- Régularisation des sommes non distribuables	3 289,585	2 842,820
- Régularisation des sommes distribuables	215 214,701	179 591,530
Rachats		
- Capital	(8 319 368,803)	(5 435 987,894)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 600,123)	(2 360,176)
- Régularisation des sommes distribuables	(280 528,031)	(166 885,638)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(647 350,323)</u>	<u>625 711,782</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	10 660 374,791	10 034 663,009
En fin de l'exercice	10 013 024,468	10 660 374,791
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	101 619	96 021
En fin de l'exercice	95 313	101 619
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>105,054</u>	<u>104,905</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,50%</u>	<u>3,44%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la société « SMART ASSET MANAGEMENT ». « MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015, à D : 7.132.398,469 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		6 525 182,247	6 653 367,607	66,45%
<u>Obligations</u>		3 496 179,912	3 586 596,386	35,82%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	179 976,000	182 042,951	1,82%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	120 000,000	123 947,541	1,24%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	80 000,000	81 965,814	0,82%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	300 000,000	306 059,016	3,06%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	138 416,000	138 478,761	1,38%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	66 649,600	69 151,729	0,69%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	120 000,000	120 327,738	1,20%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	150 000,000	150 017,666	1,50%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	90 000,000	94 013,260	0,94%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	120 000,000	120 477,377	1,20%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	120 000,000	123 210,492	1,23%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	200 000,000	211 193,863	2,11%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	155 012,119	1,55%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	151 580,164	1,51%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2 000	40 000,000	41 721,284	0,42%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	60 000,000	62 259,148	0,62%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	60 000,000	62 579,016	0,62%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	293 750,000	307 017,866	3,07%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	99 974,400	103 266,777	1,03%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	75 000,000	77 531,790	0,77%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1 000	20 000,000	20 505,443	0,20%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1 000	20 000,000	20 515,301	0,20%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	55 279,912	56 268,083	0,56%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	90 000,000	91 239,344	0,91%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	100 000,000	105 496,986	1,05%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	100 289,836	1,00%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	120 000,000	122 313,443	1,22%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	120 000,000	122 115,148	1,22%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	57 134,000	59 625,534	0,60%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	200 000,000	206 372,896	2,06%
<u>Emprunt National</u>		100 000,000	102 706,557	1,03%
Emprunt National	1 000	100 000,000	102 706,557	1,03%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		2 929 002,335	2 964 064,664	29,60%
BTA-5.25%-7ANS- Mars 2016	100	97 037,500	100 443,527	1,00%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	498 900,685	4,98%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	526 875,983	5,26%
BTA 5,3% 01-2018	400	393 200,000	411 243,233	4,11%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	391 205,753	3,91%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	300 691,095	3,00%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	97 002,329	0,97%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	242 601,510	2,42%
BTA 6% 04-2023	100	97 100,000	98 293,425	0,98%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 914,521	1,00%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	196 892,603	1,97%
Titres des Organismes de Placement Collectif		439 609,379	479 030,862	4,78%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	3 020	438 886,253	478 301,560	4,78%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	729,302	0,01%
Total		6 964 791,626	7 132 398,469	71,23%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			71,04%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2014	6 965 515,848	151 467,272	5 121,994	7 122 105,114	-
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	700 000,000			700 000,000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	682 400,000			682 400,000	
Actions SICAV	-			-	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	(1 256 485,539)			(1 256 485,539)	264,460
Bons du trésor assimilables (BTA)	(98 300,000)			(98 300,000)	1 700,000
Actions SICAV	(28 338,683)			(28 338,683)	2 273,588
* Variation des plus ou moins values latente sur portefeuilles titres			5 429,629	5 429,629	
* Variations des intérêts courus		5 587,948		5 587,948	
Soldes au 31 décembre 2015	6 964 791,626	157 055,220	10 551,623	7 132 398,469	4 238,048

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 2.759.126,537 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Dépôt à vue		261 103,667	269 128,845	2,69%
AMEN BANK		261 103,667	269 128,845	2,69%
Billets de trésorerie	500 000	490 752,198	494 845,141	4,94%
Somocer 120 J au 09/3/2016 (au taux de 7,10 %)	500 000	490 752,198	494 845,141	4,94%
Certificats de Dépôt	2 000 000	1 986 073,596	1 995 152,551	19,93%
BTE 10 J au 01/01/2016 (au taux de 5,47%)	500 000	499 393,144	500 000,000	4,99%
Hannibal lease 70 J au 05/01/2016 (au taux de 7,25%)	500 000	494 439,499	499 698,348	4,99%
Amen Bank 10 J au 09/01/2016 (au taux de 4,35%)	500 000	499 517,250	499 629,891	4,99%
Hannibal lease 92 J au 23/02/2016 (au taux de 7,25%)	500 000	492 723,703	495 824,312	4,95%
Total général		2 737 929,461	2 759 126,537	27,56%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		27,48%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 148.094,241 contre D : 200,000 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	147 894,241	-
Autres	200,000	200,000
Total	148 094,241	200,000

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à D : 21.736,469 contre D : 24.291,493 au 31 décembre 2014 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Smart Asset Management	8 342,702	8 168,579
Maxula Bourse	10 280,844	10 026,059
Rémunération du dépositaire	3 112,923	6 096,855
Total	21 736,469	24 291,493

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 4.858,310 contre D : 117.779,948 au 31 décembre 2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	116 838,196
Redevance du CMF	881,118	874,723
Retenue à la source sur commissions	3 910,164	-
Autres	67,028	67,029
Total	4 858,310	117 779,948

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

<u>Capital au 31-12-2014</u>		
Capital	Montant	10 302 163,609
	Nombre de titres	101 619
	Nombre d'actionnaires	127
<u>Souscriptions réalisées</u>		
SOUSCRIPTIONS	Montant	7 680 064,630
	Nombre de titres émis	75 755
	Nombre d'actionnaires nouveaux	28

	<u>Rachats effectués</u>	
RACHATS	Montant	(8 319 368,803)
	Nombre de titres rachetés	(82 061)
	Nombre d'actionnaires sortants	(39)
	<u>Autres mouvements</u>	
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	4 238,048
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 429,629
	Régularisation des sommes non distribuables	(310,538)
	<u>Capital au 31-12-2015</u>	
	Montant	9 672 216,575
	Nombre de titres	95 313
	Nombre d'actionnaires	116

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2015 D : 314.700,833 , contre D : 318.761,729 à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	Année 2015	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	199 251,546	214 842,964
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	115 419,054	103 890,681
<u>Dividendes</u>		
- des titres OPCVM	30,233	28,084
TOTAL	314 700,833	318 761,729

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2015 à D : 134.282,489 , contre D : 110.572,069 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2015	Année 2014
Intérêts des billets de trésorerie	49 578,620	74 999,886
Intérêts des dépôts à vue	18 247,620	15 930,791
Intérêts des certificats de dépôt	66 456,249	19 641,392
TOTAL	134 282,489	110 572,069

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2015 à D : 85.366,348 , contre D : 82.672,790 pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Commission de gestion	32 840,425	31 797,525
Commission de distribution	40 401,923	38 846,265
Commission de dépôt	12 124,000	12 029,000
Total	<u>85 366,348</u>	<u>82 672,790</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2015 à D : 10.579,408 contre D : 10.200,395 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance du CMF	10 345,040	9 977,951
Commissions bancaires	234,368	222,444
Total	<u>10 579,408</u>	<u>10 200,395</u>

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	4,711	4,225	4,074	3,826	3,952
Charges de gestion des placements	(0,896)	(0,814)	(0,839)	(0,807)	(0,892)
Revenus net des placements	<u>3,815</u>	<u>3,411</u>	<u>3,235</u>	<u>3,019</u>	<u>3,060</u>
Autres charges	(0,111)	(0,100)	(0,107)	(0,117)	(0,109)
Résultat d'exploitation (1)	<u>3,704</u>	<u>3,311</u>	<u>3,128</u>	<u>2,902</u>	<u>2,951</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,128)	0,213	0,071	0,222	(0,116)
Sommes distribuables de l'exercice	<u>3,576</u>	<u>3,524</u>	<u>3,198</u>	<u>3,124</u>	<u>2,835</u>
Variation des plus values potentielles sur titres	0,057	0,069	(0,023)	0,014	(0,030)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,044	-	0,159	0,245	0,204
Plus (ou moins) values sur titres (2)	<u>0,101</u>	<u>0,069</u>	<u>0,136</u>	<u>0,259</u>	<u>0,174</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>3,805</u>	<u>3,380</u>	<u>3,263</u>	<u>3,161</u>	<u>3,124</u>

Résultat non distribuables de l'exercice	0,101	0,069	0,136	0,259	0,174
Régularisation du résultat non distribuable	(0,003)	0,005	(0,007)	(0,003)	(0,008)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,098	0,074	0,129	0,256	0,166
Distribution de dividende	3,525	3,198	3,124	2,837	3,415
Valeur liquidative	105,054	104,905	104,505	104,302	103,759

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,85%	0,78%	0,80%	0,78%	0,86%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,41%	3,37%	3,06%	3,00%	2,73%

14.2. Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.039.619, un actif net de D : 10.013.024 et un bénéfice de D : 362.705, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 18 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 18 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

FCP VALEURS CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS CEA arrêtés au 31 décembre 2015, faisant apparaître un total actif de 42 332 917 DT, un actif net de 42 158 627 DT pour 2 386 173 parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à 17,668 DT.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FCP VALEURS CEA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FCP VALEURS CEA au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2-En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 29 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
ECC-MAZARS
Mourad FRADI

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2015 & 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		34 301 196	34 189 791
Obligations et valeurs assimilées		7 221 744	6 121 875
Titres OPCVM		-	-
	3.1	41 522 940	40 311 666
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	809 977	1 852 784
		809 977	1 852 784
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		42 332 917	42 164 450
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.3	158 464	154 269
Autres créditeurs divers	3.4	15 826	13 945
TOTAL PASSIF		174 290	168 214
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	41 388 847	41 498 291
Sommes distribuables		769 780	497 945
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 076	607
Sommes distribuables de l'exercice		767 704	497 338
ACTIF NET		42 158 627	41 996 236
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42 332 917	42 164 450

ETATS DE RESULTATS
COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2015 & 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres		1 309 265	1 031 921
Dividendes	4.1	981 442	811 904
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	327 823	220 017
Revenus des placements monétaires		43 054	42 407
Total des revenus des placements		1 352 319	1 074 328
Charges de gestion des placements	4.3	<626 315>	<553 780>
Revenu net des placements		726 004	520 548
Autres produits		-	-
Autres charges	4.4	<55 010>	<49 043>
Résultat d'exploitation		670 994	471 505
Régularisation du résultat d'exploitation		96 710	25 833
Sommes distribuables de l'exercice		767 704	497 338
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<96 710>	<25 833>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<6 734 113>	1 205 024
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<21 714>	573 689
Frais de négociation de titres		<36 528>	<37 499>
Résultat net de l'exercice		<6 121 361>	2 212 719

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2015
& 31 DECEMBRE 2014**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2015	31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<6 121 361>	<u>2 212 719</u>
Résultat d'exploitation	670 994	471 505
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<6 734 113>	1 205 024
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<21 714>	573 689
Frais de négociation de titres	<36 528>	<37 499>
<u>Distributions de dividendes</u>	<496 390>	<405 246>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>6 780 142</u>	<u>9 503 242</u>
Souscriptions	23 899 780	19 083 223
Capital	23 920 208	18 436 439
Régularisation des sommes non distribuables	<348 941>	454 040
Régularisation des sommes distribuables	328 513	192 744
Rachats	<17 119 638>	<9 579 981>
Capital	<17 314 224>	<9 276 137>
Régularisation des sommes non distribuables	425 868	<197 479>
Régularisation des sommes distribuables	<231 282>	<106 365>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>162 391</u>	<u>11 310 715</u>
<u>Actif net</u>		
En début de l'exercice	41 996 236	30 685 521
En fin de l'exercice	42 158 627	41 996 236
<u>Nombre de part</u>		
En début de l'exercice	2 058 492	1 581 132
En fin de l'exercice	2 386 173	2 058 492
<u>Valeur liquidative</u>	17,668	20,401
<u>Taux de rendement</u>	-12,22%	6,25%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DU FONDS

FCP VALEURS CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a reçu l'agrément du CMF le 5 mars 2007 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS CEA.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le mode d'affectation des résultats du FCP VALEURS CEA a été modifié de Distribution à Capitalisation. Par conséquent, les dividendes ne seront plus distribués et seront intégralement capitalisés et ce, à compter de l'exercice 2015.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, en date d'arrêté, à leur coût d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions et droits rattachés</u>				
ADWYA	40 238	283 399	254 385	0,60%
ADWYA DA 2015 -1/12	40 238	23 617	19 314	0,05%
ARTES	260 000	1 903 797	1 566 760	3,70%
ASSAD	78 000	649 750	411 762	0,97%
ATTIJARI BANK	165 000	3 743 740	3 964 785	9,37%
ATTIJARI LEASING	23 129	723 935	500 858	1,18%
BH	90 080	1 260 132	1 094 472	2,59%
BIAT	49 078	3 702 155	3 642 716	8,60%
BT	90 000	895 414	810 000	1,91%
CEREALIS	142 000	787 295	536 760	1,27%
CITY CARS	40 000	533 156	532 120	1,26%
ENNAKL AUTOMOBILES	16 332	192 324	190 888	0,45%
EURO-CYCLES	20 000	576 155	682 740	1,61%
MAGASIN GENERAL	54 784	1 456 047	1 253 458	2,96%
MODERN LEASING	40 005	200 025	172 262	0,41%
MPBS	192 375	1 306 765	979 958	2,31%
OFFICEPLAST	112 108	250 001	491 481	1,16%
ONE TECH HOLDING	60 000	401 524	419 400	0,99%
S.N.M.V.T	99 437	2 047 791	1 392 615	3,29%
SAH TUNISIE	78 000	731 149	756 912	1,79%
SERVICOM	172 003	2 818 354	1 055 754	2,49%
SFBT	132 750	2 915 899	2 966 963	7,01%
SIMPAR	56 686	2 742 732	1 877 894	4,44%
SOPAT	275 000	903 946	669 900	1,58%
SOTIPAPIER	146 987	759 966	573 543	1,35%
STAR	26 332	4 126 341	4 089 807	9,66%
TPR	265 700	1 176 074	829 781	1,96%
TUNINVEST-SICAR	45 000	513 590	498 195	1,18%
TUNISIE LEASING	68 000	1 549 040	1 157 700	2,73%
UIB	20 000	307 440	314 320	0,74%
WIFACK INTERNATIONAL BANK	84 427	641 056	593 693	1,40%
SYPHAX AIRLINES	223 599	1 951 549	0	0,00%
<i>Total actions et droits rattachés</i>		<i>42 074 158</i>	<i>34 301 196</i>	<i>81,03%</i>

B- Obligations et valeurs assimilés**1-Bons du trésor Assimilables**

BTA 07 2017 6.75%	351	379 308	366 233	0,87%
BTA 10 2018 5.50%	1 783	1 726 740	1 744 150	4,12%
BTA 01 2021	3 000	2 907 600	3 054 744	7,22%
BTA 01 2018 5.30%	2 000	1 969 000	2 056 617	4,86%
Total Bons de trésor Assimilables		6 982 648	7 221 744	17,07%
Total		49 056 806	41 522 940	98,10%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition
Actions	24 572 726
Emprunt National	-
Bons du trésor Assimilables	3 890 100
	28 462 826

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Prix de Cession/ Remboursement	Plus ou moins- values réalisées
Actions	15 779 687	-	15 749 038	<30 649>
Emprunt National	1 000 000	1 850	1 001 850	-
Bons du trésor Assimilables	1 937 010	53 667	1 999 612	8 935
TOTAL	18 716 697	55 517	18 750 500	<21 714>

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Amen Bank Pasteur	1 074 426	1 547 806
Ventes de titres à encaisser	172 569	421 531
Liquidation émissions/rachats	< 226 469 >	<10 805 >
Achats de titres à régler	< 211 316 >	<105 748 >
Intérêts courus sur dépôt à vue	959	-
R/S à opérer sur dépôt à vue	<192 >	-
	809 977	1 852 784

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	154 003	145 346
Rémunération du dépositaire à payer	4 461	8 923
	<u>158 464</u>	<u>154 269</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	10 910	10 447
Redevance CMF	3 596	3 498
Retenue à la source à payer	1 320	-
	<u>15 826</u>	<u>13 945</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2015

Montant	41 498 291
Nombre de part	2 058 492
Nombre de porteurs de parts	2 983
Souscriptions réalisées	
Montant	23 920 208
Nombre de part	1 186 530
Nombre de porteurs de parts entrant	485
Rachats effectués	
Montant	17 314 224
Nombre de part	858 849
Nombre de porteurs de parts sortant	288
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 36 528 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	< 6 734 113 >
Plus ou moins-value réalisée sur cessions des titres	< 21 714 >
Régularisations des sommes non distribuables	76 927
Capital au 31 décembre 2015	41 388 847
Nombre de part	2 386 173
Nombre de porteurs de parts	3 180
Taux de rendement	-12,22%

3.6 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat d'exploitation	670 994	471 505
Régularisation du résultat d'exploitation	96 710	25 833
Somme distribuables des exercices antérieurs	2 076	607
	<u>769 780</u>	<u>497 945</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dividende SFBT	7 583	124 313
Dividende SOTIPAPIER	60 720	97 330
Dividende ATTIJARI BANK	141 302	67 000
Dividende S.N.M.V.T	-	66 000
Dividende TUNISIE LEASING	62 000	57 291
Dividende TUNIS RE	-	52 500
Dividende ONE TECH HOLDING	22 500	46 200
Dividende SIMPAR	59 298	45 000
Dividende STAR	71 400	43 155
Dividende ASSAD	52 803	36 100
Dividende BT	48 000	31 200
Dividende TPR	61 073	30 337
Dividende ARTES	103 050	22 049
Dividende ATTIJARI LEASING	24 000	21 919
Dividende MPBS	43 632	21 000
Dividende SAH TUNISIE	13 130	18 961
Dividende CITY CARS	20 000	13 060
Dividende ADWYA	11 745	9 375
Dividende AMEN BANK	-	9 114
Dividende BIAT	110 853	-
Dividende MAGASIN GENERAL	17 154	-
Dividende CEREALIS	10 448	-
Dividende SIMPAR NG 2014	5 001	-
Dividende EL WIFACK INTERNATIONAL BANK	35 750	-
	<u>981 442</u>	<u>811 904</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêt sur BTA	303 564	193 731
Intérêt sur Emprunt National	24 259	26 286
	<u>327 823</u>	<u>220 017</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunérations du gestionnaire	608 615	536 080
Rémunération du dépositaire	17 700	17 700
	<u>626 315</u>	<u>553 780</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	43 774	38 151
Honoraires du commissaire aux comptes	10 910	10 447
Autres frais	326	445
	<u>55 010</u>	<u>49 043</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part et ratios de gestion des placements :

<u>Données par part</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenus des placements	0,567	0,522	0,534	0,518	0,400
Charges de gestion des placements	-0,262	-0,269	<0,290>	<0,291>	<0,224>
Revenus net des placements	0,305	0,253	0,244	0,227	0,176
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,023	-0,024	<0,026>	<0,027>	<0,022>
Résultat d'exploitation (1)	0,282	0,229	0,217	0,200	0,154
Régularisation du résultat d'exploitation	0,041	0,012	0,001	0,005	0,028
Sommes distribuables de l'exercice	0,323	0,241	0,218	0,205	0,182
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2,822	0,585	<0,348>	<0,466>	<0,258>
Frais de négociation de titres	-0,015	-0,018	<0,019>	<0,019>	<0,014>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,009	0,279	<0,270>	0,523	<0,186>
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-2,846	0,846	<0,637>	0,038	<0,458>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-2,564	1,075	<0,419>	0,238	<0,304>
Résultat non distribuable de l'exercice	-2,846	0,846	<0,637>	0,038	<0,458>
Régularisation du résultat non distribuable	0,031	0,125	0,107	0,057	<0,559>
Sommes non distribuables de l'exercice	-2,815	0,971	<0,529>	0,095	<1,017>
Distribution de dividende	0,241	0,218	<0,205>	<0,181>	<0,137>
Valeur liquidative	17,668	20,401	19,407	19,923	19,804
<u>Ratios de gestion des placements</u>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,43%	1,45%	1,44%	1,45%	1,43%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,13%	0,13%	0,13%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,75%	1,30%	1,08%	1,02%	1,17%

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS CEA est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1%(TTC) sur l'actif net placé en BTA
- 1,5%(TTC) sur l'actif placé en actions

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS CEA Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs de parts sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

AIRLINES FCP VALEURS CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels d'AIRLINES FCP VALEURS CEA arrêtés au 31 décembre 2015, faisant apparaître un total actif de 25 053 304 DT, un actif net de 24 968 912 DT pour 1 728 619 parts en circulation et une valeur liquidative égale par part à 14,444 DT.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'AIRLINES FCP VALEURS CEA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'AIRLINES FCP VALEURS CEA au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2-En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 29 Mars 2016

Le COMMISSAIRE AUX COMPTES :

ECC-MAZARS

Mourad FRADI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		20 226 831	21 365 449
Obligations et valeurs assimilées		4 597 292	3 743 337
Titres OPCVM		-	-
	3.1	24 824 123	25 108 786
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	229 181	351 828
		229 181	351 828
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		25 053 304	25 460 614
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.3	72 367	76 003
Autres créditeurs divers	3.4	12 025	10 698
TOTAL PASSIF		84 392	86 701
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	24 479 037	24 976 625
Sommes capitalisables		489 875	397 288
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice		489 875	397 288
ACTIF NET		24 968 912	25 373 913
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		25 053 304	25 460 614

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres		821 821	694 929
Dividendes	4.1	615 055	512 815
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	206 766	182 114
Revenus des placements monétaires	4.3	15 536	13 784
Total des revenus des placements		837 357	708 713
Charges de gestion des placements	4.4	<312 502>	<278 439>
Revenu net des placements		524 855	430 274
Autres produits		-	-
Autres charges	4.5	<36 214>	<32 890>
Résultat d'exploitation		488 641	397 384
Régularisation du résultat d'exploitation		1 234	<96>
Sommes capitalisables de l'exercice		489 875	397 288
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<1 234>	96
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<4 527 222>	1 895 503
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		907 247	82 115
Frais de négociation de titre		<34 339>	<21 944>
Résultat net de l'exercice		<3 165 673>	2 353 058

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<3 165 673>	2 353 058
Résultat d'exploitation		488 641	397 384
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<4 527 222>	1 895 503
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		907 247	82 115
Frais de négociation de titre		<34 339>	<21 944>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-
<u>Transactions sur le capital</u>		2 760 672	3 586 097
		6 906 953	7 092 672
Capital		6 766 553	6 698 801
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs		107 632	165 899
Régularisation de l'exercice		32 768	227 972
		<4 146 281>	<3 506 575>
Capital		<4 108 927>	<3 176 897>
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs		<65 358>	<116 407>
Régularisation de l'exercice		28 004	<213 271>
<u>Variation de l'actif net</u>		<405 001>	5 939 155
<u>Actif net</u>			
En début de l'exercice		25 373 913	19 434 758
En fin de l'exercice		24 968 912	25 373 913
<u>Nombre de parts</u>			
En début de l'exercice		1 562 375	1 319 838
En fin de l'exercice		1 728 619	1 562 375
<u>Valeur liquidative</u>		14,444	16,241
<u>Taux de rendement</u>		-11,06%	10,30%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

AIRLINES FCP VALEURS CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte de type capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA TUNISAIR GROUPE et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a reçu l'agrément du CMF le 12 Décembre 2008 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres d'AIRLINES FCP VALEURS CEA.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en bons de trésor assimilables sont évalués en date d'arrêté à leur coût d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes capitalisables

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions et droits rattachés</u>				
ADWYA	69 337	424 645	438 349	1,75%
ADWYA DA 2015 -1/12	69 337	35 387	33 282	0,13%
ARTES	115 133	847 229	693 791	2,77%
ASSAD	85 000	763 544	448 715	1,79%
ATTIJARI BANK	86 000	1 874 847	2 066 494	8,25%
BH	28 330	418 618	344 210	1,37%
BIAT	24 360	1 766 165	1 808 072	7,22%
BT	61 207	505 876	550 863	2,20%
CITY CARS	39 999	448 219	532 107	2,12%
ENNAKL AUTOMOBILES	30 000	319 255	350 640	1,40%
EURO-CYCLES	25 000	485 597	853 425	3,41%
LAND`OR	19 900	132 128	89 391	0,36%
MAGASIN GENERAL	52 840	1 604 818	1 208 979	4,83%
MPBS	90 000	589 885	458 460	1,83%
ONE TECH HOLDING	50 000	329 599	349 500	1,40%
S.N.M.V.T	55 600	1 163 644	778 678	3,11%
SAH TUNISIE	84 000	584 601	815 136	3,25%
SERVICOM	98 000	1 333 081	601 524	2,40%
SFBT	22 148	418 970	495 008	1,98%
SIMPAR	23 220	1 167 416	769 232	3,07%
SOPAT	106 535	346 353	259 519	1,04%
SOTIPAPIER	88 558	442 721	345 553	1,38%
STAR	14 137	2 154 622	2 195 717	8,76%
TPR	150 422	669 407	469 768	1,88%
TUNINVEST-SICAR	28 633	326 933	316 996	1,27%
TUNISAIR	2 157 429	2 719 365	1 706 526	6,81%
TUNISIE LEASING	37 500	834 213	638 438	2,55%
WIFACK INTERNATIONAL BANK	86 527	657 605	608 458	2,43%
Total actions et droits rattachés		23 364 743	20 226 831	80,74%

B- Obligations et valeurs assimilés

1-Bons du trésor Assimilables	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
BTA 12/10/2018 5.50%	2 242	2 189 398	2 211 291	8,83%
BTA 12/12/2016 5.25%	1 180	1 174 590	1 177 751	4,70%
BTA 13/01/2021 5.75%	300	290 850	305 926	1,22%
BTA 15/01/2018 5.30%	627	618 222	643 787	2,57%
BTA 11/03/2016 5.25%	250	250 125	258 537	1,03%
Total		4 523 185	4 597 292	18,35%
<hr/>				
Total Obligations et valeurs assimilées		4 523 185	4 597 292	18,35%
Total		27 887 928	24 824 123	99,09%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Bons de trésor assimilables	1 481 550
Actions	9 164 228
	<hr/>
	10 645 778

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Prix de Cession / Remboursement</u>	<u>Plus ou moins valeurs réalisées</u>
Bons de trésor assimilables	450 225	12 255	462 105	< 375 >
Actions	5 775 416	-	6 683 038	907 622
Emprunt national	200 000	296	200 296	-
TOTAL	6 425 641	12 551	7 345 439	907 247

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amen Bank Pasteur	191 604	173 511
Achats titres à régler	< 6 375 >	< 19 458 >
Ventes titres à encaisser	43 952	197 775
	<u>229 181</u>	<u>351 828</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	68 641	68 736
Rémunération du dépositaire à payer	3 726	7 267
	<u>72 367</u>	<u>76 003</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 687	8 561
Redevance CMF	2 104	2 137
Retenue à la source à payer	1 234	-
	<u>12 025</u>	<u>10 698</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>
Capital au 1^{er} janvier 2015	
Montant	24 976 625
Nombre de parts	1 562 375
Nombre de détenteurs de parts	291
Souscriptions réalisées	
Montant	6 766 553
Nombre de parts	423 272
Nombre de détenteurs de parts entrants	1
Rachats effectués	
Montant	4 108 927
Nombre de parts	257 028
Nombre de détenteurs de parts sortants	3
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	-34 339
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	< 4 527 222 >
Plus ou moins-value réalisée sur cessions des titres	907 247
Sommes capitalisables de l'exercice antérieur	397 288
Régularisations des sommes capitalisables de l'exercice antérieur	42 274
Régularisations de plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	59 538
Capital au 31 décembre 2015	24 479 037
Nombre de parts	1 728 619
Nombre de détenteurs de parts	289
Taux de rendement	< 11,06% >

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dividende ATTIJARI BANK	82 500	42 872
Dividende ARTES	52 067	24 900
Dividende STAR	45 900	18 900
Dividende BIAT	43 701	15 000
Dividende SOTIPAPIER	37 642	62 500
Dividende TUNISIE LEASING	35 966	31 605
Dividende TPR	34 597	23 000
Dividende SIMPAR	31 992	25 500
Dividende ASSAD	31 080	22 335
Dividende CITY CARS	29 122	26 800
Dividende EURO-CYCLES	27 004	-
Dividende BT	24 000	18 460
Dividende SFBT	22 750	48 750
Dividende MPBS	20 700	4 449
Dividende ONE TECH HOLDING	20 250	20 546
Dividende ADWYA	18 900	13 750
Dividende MAGASIN GENERAL	16 500	-
Dividende SAH TUNISIE	14 140	35 500
Dividende EL WIFACK INTERNATIONAL BANK	13 000	-
Dividende ENNAKL AUTOMOBILES	7 000	3 753
Dividende AMEN BANK	4 000	6 852
Dividende SITS	2 244	-
Dividende S.N.M.V.T	-	42 000
Dividende TUNIS RE	-	19 250
Dividende SFBT NG	-	6 094
	<u>615 055</u>	<u>512 815</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Revenus des BTA	201 914	182 114
Revenus de l'emprunt national	4 852	-
	<u>206 766</u>	<u>182 114</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts sur dépôt à vue	15 536	13 784
	<u>15 536</u>	<u>13 784</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunérations du gestionnaire	296 403	264 085
Rémunération du dépositaire	16 099	14 354
	<u>312 502</u>	<u>278 439</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	27 370	24 329
Honoraires du commissaire aux comptes	8 687	8 561
Autres frais	157	-
	<u>36 214</u>	<u>32 890</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part et ratios de gestion des placements :

<u>Données par part</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenus des placements	0,485	0,453	0,398	0,428	0,279
Charges de gestion des placements	< 0,181 >	< 0,178 >	< 0,172 >	< 0,198 >	< 0,117 >
Revenus net des placements	0,304	0,275	0,226	0,230	0,162
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres Charges	< 0,021 >	< 0,021 >	< 0,021 >	< 0,026 >	< 0,016 >
Résultat d'exploitation (1)	0,283	0,254	0,205	0,204	0,146
Régularisation du résultat d'exploitation	0,001	-	< 0,001 >	< 0,030 >	0,051
Sommes capitalisables de l'exercice	0,284	0,254	0,204	0,174	0,197
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	< 2,619 >	1,213	< 0,966 >	< 0,293 >	0,001
Frais de négociation de titres	< 0,020 >	< 0,014 >	< 0,025 >	< 0,032 >	< 0,018 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,525	0,053	0,064	0,852	< 0,130 >
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	< 2,114 >	1,252	< 0,928 >	0,527	< 0,147 >
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	< 1,831 >	1,506	< 0,723 >	0,731	< 0,001 >
Résultat non distribuable de l'exercice	< 2,114 >	1,252	< 0,928 >	0,527	< 0,147 >
Régularisations de (+/-) valeurs sur titres et frais de négociation	0,034	0,010	0,146	< 0,249 >	< 0,052 >
Sommes non distribuables de l'exercice	< 2,080 >	1,262	< 0,782 >	0,278	< 0,199 >
Valeur liquidative	14,444	16,241	14,725	15,303	14,851

Ratios de gestion des placements

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,14%	1,14%	1,14%	1,13%	1,12%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,13%	0,14%	0,15%	0,15%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	1,79%	1,63%	1,35%	1,00%	1,89%

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion d'AIRLINES FCP VALEURS CEA est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable d'AIRLINES FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1%(HT) sur l'actif placé en action
- 0,6%(HT) du reste de l'actif

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire d'AIRLINES FCP VALEURS CEA. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement des rachats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.